

Travail

LE MAGAZINE DE L'OIT



S.O.S. Stress: Travail et santé mentale

N° 37, Décembre 2000



BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Dans ce numéro: Encart
sur la convention 182

L'OIT: Hier et aujourd'hui



BIT

L'Institut international d'études sociales (IIES) a été fondé en 1960, en tant qu'entité autonome de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Son rôle consiste à promouvoir le débat public ainsi que la recherche en matière de politique sociale et le partage des connaissances dans des domaines d'actualité et d'intérêt pour l'OIT et ses mandants tripartites. Au départ, l'accent était mis sur l'aspect formation des activités de l'Institut et notamment sur les cours qui en font encore partie intégrante. Plus de 800 fonctionnaires gouvernementaux, dirigeants syndicaux et responsables d'organisations d'employeurs ont participé à son «cours international de stagiaires». Nombre d'entre eux occupent aujourd'hui des postes à responsabilités au sein de leurs institutions.



BIT

Au fil des ans, l'IIES a exploré de nouveaux domaines de recherche et de nouveaux modes d'élaboration des politiques. Dans les années quatre-vingt, il a fait œuvre de pionnier par ses travaux de recherche sur l'emploi et l'organisation du travail dans les petites entreprises. Au début des années quatre-vingt-dix, il a lancé le débat sur les aspects sociaux de la mondialisation. Et récemment, il a contribué à la préparation du rapport du Directeur général «*Un travail décent*».

Le magazine Travail est publié cinq fois par an par le Bureau de l'information publique du BIT, à Genève. Aussi publié en allemand, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, finnois, hindi, hongrois, japonais, norvégien, russe, slovaque, suédois et tchèque.

- Rédacteur: Thomas Netter
- Édition allemande: Hans von Rohland
- Édition arabe: Khawla Mattar, Bureau de l'OIT à Beyrouth
- Édition espagnole: Réalisée avec le concours du Bureau de l'OIT à Madrid
- Responsable de la production: Kiran Mehra-Kerpelman
- Couverture: Paprika

Ce magazine ne constitue pas un document officiel de l'Organisation internationale du Travail. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues du BIT. Les désignations utilisées n'impliquent de la part du BIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du BIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les textes et les photos du BIT peuvent être librement reproduits, à condition d'en mentionner la source. L'envoi d'un justificatif serait apprécié.

Toute correspondance doit être adressée au Bureau de l'information publique du BIT, CH-1211, Genève 22 (Suisse).

Tél. +41-22/799-7912
Fax +41-22/799-8577
<http://www.ilo.org/presse>

Imprimé par:
SRO-Kundig SA, Genève

ISSN 1020-0002

SOMMAIRE

En couverture : S.O.S. stress

Le coût du stress professionnel augmente, et la dépression est une pathologie de plus en plus courante 4

Messages d'espoir : Entrée en vigueur de la convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants 6

Le revers de la mondialisation. Du chantier naval au cimetière de bateaux : Peut-on améliorer les conditions de démolition des navires ? 8

Dix ans après, l'Allemagne de l'Est attend toujours l'embellie 10

Dialogue mondial sur l'avenir du travail : L'OIT à Expo 2000 11

Grandeur et décadence du syndicalisme polonais. Vingt ans après Gdansk : Solidarité et le mouvement syndical dans la Pologne postcommuniste 14

Les *kamaiya* du Népal sont libres, mais pour combien de temps ? 17

Encart : la convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants, 1999

Les nouvelles en bref 21

- Stabilité de l'emploi dans les industries de la chaussure, du cuir, des textiles et de l'habillement
- Une agriculture durable dans une économie mondialisée
- L'OIT lance un nouveau programme mondial sur le sida
- Emploi des jeunes
- 279^e session du Conseil d'administration

Rubriques

L'OIT HIER ET AUJOURD'HUI 2

PLANÈTE TRAVAIL 18

CHAMPS D'ACTION 28

L'OIT DANS LA PRESSE 31

MÉDIATHÈQUE 34

HANDICAP ET TRAVAIL 36



L'Organisation internationale du Travail (OIT), créée en 1919, groupe les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de ses 175 États membres dans une action commune pour l'avancement de la protection sociale et l'amélioration des conditions de vie et de travail partout dans le monde. Le Bureau international du Travail (BIT), à Genève, est le secrétariat permanent de l'Organisation.

S.O.S. stress

Le coût du stress professionnel augmente, et la dépression est une pathologie de plus en plus courante

Vous travaillez plus et en tirez de moins en moins de plaisir ? Vous n'êtes pas seul. Selon une récente étude du BIT¹, la santé mentale dans le monde du travail est en danger. Les salariés sont déprimés, surmenés, angoissés, stressés à tel point qu'ils en perdent parfois leur emploi. Les employeurs se plaignent d'une baisse de productivité et des profits, et de taux de renouvellement du personnel plus élevés. Et pour les gouvernements, cette épidémie se traduit par une hausse des dépenses de santé et un manque à gagner pour la nation. L'article qui suit traite de la santé mentale au travail et des solutions possibles.

GÈNÈVE – En Finlande, la montée du chômage, la précarisation de l'emploi ainsi que le raccourcissement de la durée des contrats et des délais impartis pour l'exécution des tâches se sont accompagnés d'une dégradation notable du bien-être psychologique de la population active.

En Allemagne, les travailleurs aux prises avec la rationalisation et l'introduction rapide de la technologie, ainsi qu'avec l'augmentation du chômage, souffrent de stress résultant de l'accélération du rythme de travail, des contraintes de délai et des exigences nouvelles concernant la qualité et la quantité de la production.

Aux États-Unis et au Royaume-Uni, une multitude de nouvelles technologies et méthodes d'organisation du travail, introduites pour faire face à la montée des exigences de productivité provoquent davantage de cas de dépression et de stress dus au travail.

En Pologne, la mutation politique et la transformation sociale et économique qui en sont résultés ont de graves répercussions sur le marché du travail et sur le bien-être mental des travailleurs.

Ces conclusions sont tirées du rapport *Mental*

Health in the Workplace : Introduction, préparé par le BIT. Les auteurs font observer que si les causes de l'instabilité mentale sont complexes et tant les pratiques en vigueur sur les lieux de travail que les structures des revenus et de l'emploi diffèrent considérablement d'un pays étudié à un autre, certains traits communs semblent relier la forte prévalence du stress, du surmenage et de la dépression aux changements qui se produisent sur le marché du travail et qui sont en partie la conséquence de la mondialisation de l'économie.

L'étude des politiques et programmes d'hygiène mentale conçus à l'intention des travailleurs de l'Allemagne, des États-Unis, de

la Finlande, de la Pologne et du Royaume-Uni, montre que les troubles psychiques sont de plus en plus fréquents. En effet, un travailleur sur dix souffre de dépression, d'anxiété, de stress ou de surmenage, et risque de ce fait l'hospitalisation et le chômage.

Ces pays ont été sélectionnés non pas parce que les cas de maladie mentale y sont anormalement nombreux, mais parce qu'ils incarnent des modes d'organisation du travail et des régimes de protection sociale qui sont représentatifs sur les plans de la législation, des services de santé et des solutions apportées aux problèmes de santé mentale.

Une évolution inquiétante

Phyllis Gabriel, spécialiste de la réinsertion professionnelle et membre de l'équipe qui a rédigé le rapport, s'inquiète du coût considérable de cette inquiétante évolution:

« Les salariés sont déprimés, surmenés, angoissés, stressés; ils perdent leurs revenus, voire se retrouvent au chômage, victimes du discrédit qu'engendre inévitablement la maladie mentale. Les employeurs, eux, subissent la baisse de la productivité et des profits, doi-



Keystone

vent renouveler plus souvent leur personnel, avec les frais de recrutement et de formation que cela comporte. Pour les gouvernements, ce coût est celui des soins de santé et des prestations d'assurance, sans parler du manque à gagner pour la nation.»

Pour chaque pays sont étudiées des questions telles que la productivité au travail, le préjudice financier, les dépenses de santé et de sécurité sociale, l'accès aux services de santé mentale et les politiques de l'emploi pour les malades mentaux. M^{me} Gabriel explique que le BIT s'est lancé dans cette étude parce que «le lieu de travail est un lieu adéquat pour éduquer les individus et leur faire mieux prendre conscience des questions d'hygiène mentale dans le but de prévenir les troubles mentaux».

Selon le rapport, les pays de l'Union européenne consacreront entre 3 et 4% de leur PIB aux problèmes de santé mentale. Aux États-Unis, les dépenses publiques occasionnées par le traitement de la dépression se situent entre 30 et 44 milliards de dollars. Dans de nombreux pays, l'anticipation du départ à la retraite pour cause de troubles mentaux est de plus en plus courante, à tel point que ces troubles sont en train de devenir le premier motif de versement des pensions d'invalidité.

Cinq exemples

Dans ce rapport, qui met en garde contre l'augmentation du coût de l'invalidité due à des troubles mentaux, les auteurs concluent à une aggravation générale des problèmes personnels et psychiques dont souffre la population active de tous les pays étudiés. Par exemple:

- Aux États-Unis, la dépression mentale est désormais l'une des maladies les plus courantes, plus de 1 adulte en âge de travailler sur 10 en étant atteint chaque année, ce qui représente une perte annuelle d'environ 200 millions de journées de travail;

- En Finlande, plus de 50% de la population active présentent des symptômes de stress (anxiété, états dépressifs, douleurs, exclusion sociale et troubles du sommeil), 7% souffrent d'un surmenage grave, cause d'épuisement, de cynisme et d'un affaiblissement notable de l'aptitude professionnelle, et les troubles mentaux sont à l'origine de la majorité des pensions d'invalidité versées dans le pays;

- En Allemagne, les pathologies à caractère dépressif sont responsables de près de 7% des départs précoces à la retraite, et la durée de l'incapacité de travail résultant d'une dépression est environ deux fois et demie plus longue que celle occasionnée par d'autres maladies; la perte annuelle de production causée par les arrêts du travail dus à des troubles

CONGRÈS SUR LA SANTÉ MENTALE DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Le BIT a accueilli les 9 et 10 octobre un congrès sur la santé mentale dans le monde du travail. Ce congrès était organisé par World Strategic partners, réseau international de l'industrie de la santé basé aux États-Unis, dont le but est de stimuler la réflexion sur la politique et les services de santé, et la Fédération mondiale pour l'hygiène mentale, organisation non gouvernementale qui a son siège aux Pays-Bas, dont les buts sont de lutter contre les préjugés relatifs à la maladie mentale et d'améliorer les perspectives sociales et économiques des malades. A la fin du congrès, pour célébrer la Journée mondiale de la santé mentale, le 10 octobre, le BIT a organisé un colloque sur la santé mentale et le travail avec l'Organisation mondiale de la Santé et la Fédération. Le Directeur général du BIT, Juan Somavia, a prononcé une allocution à cette occasion.

psychiques est estimée à plus de 5 milliards de DM;

- Au Royaume-Uni, près de 3 salariés sur 10 connaissent chaque année des problèmes de santé mentale, et de nombreuses études indiquent que le stress professionnel et les maladies qui en découlent sont choses courantes; la dépression, en particulier, est une pathologie tellement fréquente qu'à tout moment, 1 Britannique en âge de travailler sur 20 en est gravement atteint;

- En Pologne, les statistiques de santé publique révèlent une augmentation du nombre de personnes qui reçoivent des soins de santé mentale et en particulier des dépressifs.

Cette situation s'explique par la transformation socio-économique du pays et par la montée du chômage, la précarisation de l'emploi et la baisse du niveau de vie qui en résultent.

Des progrès

Le rapport du BIT indique que dans tous les pays étudiés, des progrès ont été accomplis dans la prise en charge des problèmes de santé mentale au travail. Ainsi, «aux États-Unis, les dirigeants d'entreprises de toutes tailles commencent à admettre que les maladies dépressives représentent le gros des dépenses occasionnées par les problèmes (médicaux) de santé mentale et d'invalidité. Beaucoup d'employeurs, conscients du rapport qui existe entre santé et productivité, enrichissent leurs stratégies de gestion de programmes qui aident les travailleurs à résoudre leurs problèmes professionnels, familiaux et existentiels.»

La Finlande s'intéresse désormais de près aux questions de santé mentale, tant à l'échelon national que sur le plan international. «La promotion de la santé mentale progresse dans le monde du travail: le concept finlandais d'aptitude au travail englobe non seulement la protection de la santé physique, mais aussi celle de la santé mentale des salariés dans des systèmes d'organisation du travail sains.»

En Allemagne, pays dans lequel les services de santé mentale bénéficient déjà d'un fort soutien institutionnel et gouvernemental, une importance croissante est accordée à la promotion de la santé dans les entreprises. Il y existe depuis longtemps des programmes efficaces de lutte contre le stress, qui comportent «des techniques de relaxation, des jeux de rôles et une formation de type comportemental destinée à développer la confiance en soi et à améliorer les relations interpersonnelles».

Au Royaume-Uni, les organisations de salariés et d'employeurs s'occupent activement des problèmes d'hygiène mentale tandis que, dans l'ensemble, le gouvernement et les institutions ont une démarche préventive. Certaines entreprises ont déjà adopté des stratégies en matière de santé mentale au travail, dont l'analyse a permis de dégager quelques éléments de bonne pratique. Les auteurs du rapport notent à ce sujet que l'essentiel est de «reconnaître et accepter que la santé mentale constitue un enjeu important ainsi que d'avoir la volonté d'œuvrer en faveur d'une meilleure hygiène mentale». □

¹ Mental health in the workplace: Introduction. Phyllis Gabriel et Marjo Riitta Liimatainen. Bureau international du Travail, Genève, oct. 2000. ISBN 92-2-11223-9.

Messages d'espoir

Entrée en vigueur de la convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants

La convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, est entrée en vigueur le 19 novembre 2000. Ratifiée à ce jour par près de 50 pays, elle aura été la convention de l'OIT la plus rapidement ratifiée depuis la naissance de l'Organisation, il y a 81 ans. Dans le monde entier, les choses semblent désormais aller très vite tant du côté des gouvernements que du côté des ONG et des enfants eux-mêmes. Le moment est venu de donner la parole aux enfants.

GENÈVE - Le jour où Arnold, 11 ans, a décidé de sortir de son silence – comme beaucoup de travailleurs enfants le font désormais – était un jour comme un autre à l'école de la banlieue de Manille qu'il fréquente depuis deux ans maintenant.

Il venait d'apprendre que les Philippines avaient ratifié la convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants.

« Pour nous et pour tous ceux qui risqueraient de subir le même sort que nous, c'est peut-être la fin de l'obligation de travailler et le début d'une existence meilleure », espère-t-il.

Arnold sait de quoi il parle, lui qui effectuait déjà un travail dangereux à l'âge de 9 ans. A l'usine de feux d'artifice, il risquait sa vie tous les jours à tel point qu'il est toujours hanté par la peur.

Action internationale, résultats locaux

Le petit Arnold est l'un des milliers d'enfants anonymes qui étaient assujettis aux pires formes de travail définies dans la nouvelle convention de l'OIT, adoptée en 1999.

À son poste de travail, Arnold était constamment en danger. Avant que les autorités du pays le délivrent, il vivait dans la crainte permanente d'une explosion. Aujourd'hui, sa seule préoccupation est d'avoir de bonnes notes et de voir ses camarades eux aussi libérés du danger de mort.

Comme beaucoup d'enfants délivrés de l'exploitation extrême, Arnold et d'autres ont célébré au mois de novembre 2000 l'entrée en vigueur de la convention sur les pires formes de travail des enfants comme une étape décisive vers la victoire.

En Thaïlande, enfants et adultes ont participé à une fête organisée sur le thème



BIT/M. Crozet

Youssou Ndour au BIT.

« Les enfants d'abord », par la Fondation pour le développement de l'enfant afin d'attirer l'attention sur la question du travail des enfants. Dans l'un des stands installés pour les enfants et les sympathisants, était projeté le vidéo-clip *My hope is in you*, du musicien de renommée mondiale, Youssou Ndour, que le Directeur général du BIT, Juan Somavia, a récemment nommé ambassadeur honoraire de la campagne mondiale contre le travail des enfants.

En Jamaïque, Mike « Ibo » Cooper et C. Nesbeth, avec les chanteurs Angie Angle, Lacy G. Tony Rebel et Nazzleman ont produit *Let us Try*¹, chanson reggae composée pour la campagne, dont le refrain invite les adultes à faire en sorte que les enfants restent des enfants, c'est-à-dire qu'ils ne vivent pas en captivité, mais seulement heureux et libres. Cette chanson sera chantée aux Caraïbes et dans le monde entier en signe de ralliement à la cause de l'élimination de l'exploitation des enfants, et surtout des pires formes de travail des enfants.

Ces fêtes et des centaines d'autres ont eu lieu dans le monde entier pour célébrer l'entrée en vigueur de la convention, le 19 novembre 2000, soit un an jour pour jour après la date de la deuxième ratification.

A ce jour, près de 50 des 175 États membres de l'OIT – soit 25% de la totalité des membres de l'Organisation – ont ratifié la convention, ce qui représente plus de ratifications que n'en a recueilli aucune autre convention en un laps de

La convention n° 182 a été ratifiée par 49 pays*

-
- A central graphic features a globe with a lightbulb effect, surrounded by a laurel wreath. The names of 49 countries and their ratification dates are arranged in a circular pattern around the globe.
- Afrique du Sud 7. 6. 2000
 - Barbade 23. 10. 2000
 - Bélarus 31. 10. 2000
 - Belize 6. 3. 2000
 - Botswana 3. 1. 2000
 - Brsil 2. 2. 2000
 - Bulgarie 28. 7. 2000
 - Canada 6. 6. 2000
 - Chili 17. 7. 2000
 - Danemark 14. 8. 2000
 - El Salvador 12. 10. 2000
 - Equateur 19. 9. 2000
 - Etats-Unis 2. 12. 1999
 - Finlande 17. 1. 2000
 - Ghana 13. 6. 2000
 - Hongrie 20. 4. 2000
 - Indonésie 28. 3. 2000
 - Irlande 20. 12. 1999
 - Islande 29. 5. 2000
 - Italie 7. 6. 2000
 - Jordanie 20. 4. 2000
 - Koweït 15. 8. 2000
 - Jamahiriya arabe libyenne 4. 10. 2000
 - Malawi 19. 11. 1999
 - Mali 14. 7. 2000
 - Maurice 8. 6. 2000
 - Mexique 30. 6. 2000
 - Nicaragua 6. 11. 2000
 - Niger 23. 10. 2000
 - Panama 31. 10. 2000
 - Papouasie-Nouvelle-Guinée 2. 6. 2000
 - Portugal 15. 6. 2000
 - Qatar 30. 5. 2000
 - République centrafricaine 28. 6. 2000
 - Royaume-Uni 22. 3. 2000
 - Rwanda 23. 5. 2000
 - Saint-Kitts-et-Nevis 12. 10. 2000
 - Saint-Marin 15. 3. 2000
 - Sénégal 1. 6. 2000
 - Seychelles 28. 9. 1999
 - Slovaquie 20. 12. 1999
 - Suisse 28. 6. 2000
 - Tchad 6. 11. 2000
 - Togo 19. 2. 2000
 - Tunisie 28. 2. 2000
 - Yemen 15. 6. 2000

*Au 22 novembre 2000

temps comparable durant les 81 ans d'existence de l'OIT².

« Cela met en évidence l'ampleur du mouvement en faveur de l'éradication la plus rapide possible des formes les plus préjudiciables d'exploitation des enfants », a déclaré M. Somavia. « Non seulement la convention fondamentale relative aux pires formes de travail des enfants est désormais inscrite dans le droit international, mais elle génère un formidable soutien de la part des gouvernements, des employeurs, des travailleurs, des organisations internationales, de parents et même d'enfants – pour qui la ratification conduira à l'application des principes qu'elle énonce. »

Conséquences de l'entrée en vigueur de la convention 182

Aux termes de la convention n° 182, les pires formes de travail des enfants

sont l'esclavage, la servitude pour dettes, la prostitution, la pornographie, le recrutement forcé d'enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés, le trafic de stupéfiants, drogues, et autres activités illicites ainsi que tout autre travail dangereux ou préjudiciable pour la santé, la sécurité ou la moralité de filles et de garçons de moins de 18 ans.

La Conférence internationale du Travail a adopté cette convention à l'unanimité le 17 juin 1999. Celle-ci a été ratifiée par le gouvernement des Seychelles le 28 septembre 1999 puis par le gouvernement du Malawi le 19 novembre 1999. Cette date du 19 novembre devient donc la date de l'entrée en vigueur de la convention puisqu'il est stipulé dans le texte même de la convention que celle-ci entrera en vigueur douze mois après la date de la deuxième ratification.

Il convient d'établir une distinction entre la convention sur les pires formes

de travail des enfants et la précédente convention fondamentale de l'OIT sur le travail des enfants, à savoir la convention n° 138 sur l'âge minimum. Cette convention, qui a été adoptée par la Conférence internationale du Travail en 1973, a pris effet en 1976. Elle vise l'abolition générale du travail des enfants alors que la deuxième est axée sur les pires formes de travail des enfants, et stipule que l'âge minimum d'accès à l'emploi ne doit pas être inférieur à l'âge de fin de scolarité obligatoire.

La récente mobilisation mondiale contre le travail des enfants s'est traduite par une vague de ratifications sans précédent de la convention sur l'âge minimum. En effet, le rythme de ratification de cette première convention s'est accéléré au cours de l'année écoulée par rapport au début des années quatre-vingt-

(Suite en page 13)

Le revers de la mondialisation

Du chantier naval au cimetière de bateaux: Peut-on améliorer les conditions de démolition des navires?

C'est sur les plages d'Asie du Sud que la plupart des bateaux du monde sont mis en pièces, abandonnant leurs proues autrefois orgueilleuses aux chalumeaux et aux marteaux d'une horde d'ouvriers. Achetés pour une bouchée de pain, ils sont rapidement transformés en tas de ferraille et de pièces détachées, qui servent à l'économie locale. Le BIT a récemment proposé des mesures qui visent à améliorer les conditions de travail des démolisseurs de navires. Sanja Göhre, du BIT, s'est rendue sur les plages du Bangladesh, où elle a découvert une industrie en plein essor et assaillie de problèmes inédits, dont les travailleurs sont soumis à des dangers extrêmes et touchent des salaires dérisoires.

CHITTAGONG (Bangladesh) – À 20 kilomètres au large de la côte de Chittagong, une impressionnante flotte de navires-citernes sont en cours de démolition. Alors qu'ils avaient été construits horizontalement de bas en haut, ces bateaux sont démantelés verticalement de haut en bas, ce qui leur donne des formes bizarres : un côté intact et l'autre béant, amputé d'un pan entier. Ces vaisseaux, qui ont jadis fait l'orgueil des chantiers navals et des armateurs du monde industrialisé, sont maintenant les rejets de la mondialisation. Achetés sur le marché mondial de 120 à 185 dollars la tonne, ils sont « recyclés » (pour utiliser le terme préconisé par les patrons de chantiers navals) pour satisfaire la demande locale de ferraille.

Avant que le Bangladesh, la Chine, l'Inde, le Pakistan et le Viet Nam deviennent les démolisseurs attitrés du monde entier, les bateaux étaient coulés ou démolis là où ils avaient été construits, dans les pays industrialisés. Mais le coût et les contraintes écologiques ont amené les armateurs à chercher ailleurs le moyen de se débarrasser de ces navires. Les pays d'Asie du Sud leur ont alors apporté une solution qui ne manquait pas d'intérêt pour les économies de la région. Avant de démolir des navires, le Bangladesh, par exemple, importait la totalité de sa ferraille. Aujourd'hui, les épaves couvrent 80% de ses besoins.

« Le développement d'un pays est toujours tributaire de l'infrastructure de ce pays et pour l'infrastructure, l'apport de la sidérurgie est important. », explique Mohamed Rahman, président de l'Association des démolisseurs de navires du Bangladesh. « Au Bangladesh,

le recyclage des navires joue un rôle non négligeable. »

Mais la ferraille n'est pas la seule richesse extraite des entrailles des navires. Les rues qui avoisinent les chantiers de démolition sont bordées de boutiques qui vendent tout un bric-à-brac récupéré sur les bateaux échoués : baignoires, cuvettes de w.-c., ballons d'eau chaude, générateurs, etc. D'après les propriétaires des chantiers navals, environ 200 000 Bangladeshis profitent indirectement de cette industrie installée sur leurs rives. En Inde, où est démolie le plus grand nombre de navires, ce chiffre est d'un demi-million.

Profits pour les uns, catastrophes pour les autres

Les milieux d'affaires affirment que la démolition de 700 navires par an est rentable pour les cinq pays concernés (Bangladesh, Inde, Chine, Pakistan et Viet Nam). Mais les opposants rétorquent que ces pays sont devenus les poubelles du monde industrialisé, que les chantiers sont des désastres sur le plan écologique et que les conditions de travail y sont médiocres et souvent extrêmement dangereuses.

« La démolition de navires sur les rivages des pays asiatiques représente le mauvais côté de la mondialisation », déclare Paul Bailey, expert du BIT. Une fois que les pays industrialisés du monde occidental en ont fini avec leurs navires, ceux-ci sont démolis sur des plages sans cale sèche ni garanties de sécurité pour les travailleurs. Notre tâche consiste à trouver des moyens de rendre le travail moins

dangereux. Ce ne sera jamais parfait, mais on peut apporter des améliorations. »

Et effectivement, il y a de quoi faire pour améliorer les conditions dans lesquelles s'effectue ce travail à la fois dangereux et éreintant. Des mois durant (il faut jusqu'à six mois pour recycler un bateau de taille moyenne) des hommes jeunes et moins jeunes procèdent au démontage quasi rituel des vaisseaux avec pour seuls instruments un chalumeau et leurs mains nues.

Les accidents peuvent survenir de toutes parts : de la chute de plaques d'acier aux câbles de treuil usés qui lâchent en tranchant un membre ou une tête. Ce sont les explosions qui font le plus de victimes; elles sont causées par des restes de gaz ou d'autres produits explosifs auxquels les chalumeaux mettent le feu. Pour remédier à cela, tous les pays dans lesquels sont démolis les navires exigent désormais des certificats attestant que ceux-ci ne contiennent plus de gaz, mais certains contrôleurs sont plus stricts que d'autres. A Chittagong, les patrons des chantiers navals savent bien que certains tests sont très superficiels et que, par temps froid, il ne semble pas y avoir de gaz alors que celui-ci se dilate dès que le rivage se réchauffe.

Les oxycoupeurs travaillent souvent sans masque ni protection pour les jambes ou les bras. Ceux qui portent les plaques d'acier marchent pieds nus sur un sol recouvert de débris de toute sorte, avec seulement un petit morceau de tissu entre leurs épaules et leur lourde charge. Des chanteurs, qui touchent généralement le même salaire que les oxycoupeurs, travailleurs les plus qualifiés et les mieux rémunérés du chantier, scan-



BIT/Sanja Göhre

dent des mélodies pour faire avancer les porteurs.

Pas de répit en dehors du travail

Les conditions de vie ne ménagent aucun répit. Beaucoup de travailleurs venus de régions rurales éloignées sont logés dans les villages proches ou dans des installations rudimentaires construites par le patron. Les ouvriers dorment, alignés les uns à côté des autres, dans une sorte de grenier fait de plaques de métal qui proviennent des bateaux. Une échelle les relie au rez-de-chaussée qu'ils utilisent comme cuisine et comme entrepôt pour leurs effets personnels.

En général, il n'y a pas de toilettes et tous les travailleurs utilisent pour boire, cuisiner et faire la lessive l'eau tirée d'un puits creusé dans le chantier. Le lieu où ils dorment n'est séparé du lieu de travail que par un mur de brique, de telle sorte que le fracas du chantier ne les quitte jamais.

« Ces gens se couchent par terre. Ils n'ont qu'un seul endroit pour manger, dormir, vivre », fait observer Nazrul Khan. Le directeur administratif de l'Institut d'études sociales du Bangladesh, qui a récemment publié un rapport sur les conditions de vie et de travail sur les chantiers de Chittagong, ajoute : « Je ne dirais pas que ce sont des esclaves, mais les conditions dans lesquelles ils travaillent s'apparentent à l'esclavage parce qu'ils ne peuvent rien dire et n'ont ni le droit de négocier ni

celui de former leur propre organisation. »

M. Khan dit que les syndicats ne sont pas admis sur les chantiers de démolition et certains travailleurs qui se sont risqués à hausser le ton ont été battus ou renvoyés.

Les patrons voient les choses différemment. Quand il était jeune, l'actuel directeur général de l'entreprise de démolition et de recyclage de navires, Peace, Happiness and Prosperity (paix, bonheur et prospérité), Mohamed Mohsin, ramassait des boulons sur le chantier de son père pour les revendre. Son père avait imaginé cette activité pour l'intéresser à son entreprise alors en plein essor. Et aujourd'hui, Mohsin est à la tête de cette entreprise.

« À vrai dire, les syndicats ont essayé de venir ici », déclare-t-il. « Les syndicats ne font que formuler des revendications ; ce ne sont pas eux qui font le travail. »

En réalité, Mohsin a du mal à s'en sortir. Ses marges bénéficiaires sont faibles et, pour faire tourner le chantier, il doit le « subventionner » à l'aide de ses autres entreprises. D'après lui, ce sont les impôts trop élevés ainsi que les droits de douane et les charges indirectes, équivalant à 25% de la valeur vénale du bateau, qui paralysent les employeurs. Il voudrait qu'une partie des revenus fiscaux soit réinvestie dans les chantiers de démolition pour financer des hôpitaux, des logements convenables et une brigade de pompiers.

Que dit le gouvernement ? « Si quelqu'un crée une entreprise, il doit avoir un minimum de capital. Les banques sont là pour lui prêter de l'argent. Il ne devrait donc pas avoir de

problèmes. Et il ne doit pas se contenter d'engranger des profits, il doit aussi investir », déclare Salamoth Ullah, inspecteur en chef du ministère du Travail et de l'Emploi, depuis son bureau de Dhaka.

Les travailleurs n'ont pas d'alternative

Quant aux travailleurs, ils n'ont guère de choix. Dans le pays le plus peuplé du monde, ils sont déjà bien heureux d'avoir un emploi, quel qu'en soit le coût sur les plans de la santé et de la sécurité. Les circonstances locales ne semblent donc pas être propices à une amélioration notable des chantiers de démolition des navires, mais la communauté internationale, que fait-elle ?

Les armateurs disent qu'ils ne peuvent pas faire grand-chose. « Notre principale responsabilité est de faire connaître et comprendre le problème », déclare le secrétaire général de la Chambre internationale des transports maritimes, Chris Horrocks, dans son bureau de Londres. « Certes, nous sommes désormais au courant de la situation, mais notre marge de manœuvre est restreinte. Tout ce que nous pouvons faire, c'est faire preuve de compréhension et formuler des encouragements. Si une réglementation voit le jour, tant mieux. Mais du point de vue des armateurs, elle n'ira

(Suite en page 27)

Dix ans après, l'Allemagne de l'Est attend toujours l'embellie

Dix ans après la réunification, les écarts de niveau de vie entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est demeurent considérables. Pour beaucoup d'anciens Allemands de l'Est la promesse d'un passage rapide de la grisaille du communisme à un paysage florissant n'a pas été concrétisée. Néanmoins, les conditions de vie et de travail se sont à certains égards améliorées: libre choix de l'emploi, liberté syndicale et amélioration de la protection contre l'invalidité et la maladie pour les personnes âgées.

UECKERMÜNDE (Allemagne) – Cette ville de l'ancienne Allemagne de l'Est s'est faite belle, un peu comme quelqu'un troquerait un vieux manteau gris contre des vêtements à la mode.

La place du marché a été repavée de briques rouges et les boutiques qui l'entourent resplendissent sous une couche de peinture propre.

Sur le bord de mer voisin de ce petit village du nord-est de la République, de grandes quantités de sable fin ont transformé la lagune d'Oderhaff auparavant remplie d'eau saumâtre

stagnante, en une vaste plage accueillante pour les vacances d'été des Berlinoïses.

Ueckermünde non seulement a meilleure allure mais elle est en meilleur état. Le long des plages cristallines, les façades autrefois croulantes et délabrées des magasins ont cédé la place à de nouvelles maisons et à des vitrines joliment décorées. A l'intérieur, les étagères regorgent de biens de consommation dont les commerçants n'auraient même pas osé rêver il y a une dizaine d'années.

Le changement a-t-il été pour le meilleur ?

Lorsque Herbert Quade passe par là en allant au port de plaisance, les rutilantes façades de verre du nouveau Centre culturel, construit dans les années quatre-vingt-dix, lui rappellent que beaucoup de choses ont changé

depuis la réunification de l'Allemagne, il y a dix ans.

Aujourd'hui, M. Quade est un retraité qui a, enfin, le temps de naviguer avec son petit voilier. En tant que président du comité d'entreprise après le changement de 1989, il a lutté pendant sept ans pour la survie de la VEGU, l'entreprise sidérurgique de Poméranie occidentale. Et cela a servi à quelque chose puisque l'usine est toujours là, bien qu'elle ait changé de nom.

À l'époque de la République démocratique d'Allemagne (RDA), avec un effectif de 1 200 personnes, la VEGU, fabricant de pièces en fonte, était le plus gros employeur de la région. En 1990, un an après le changement et immédiatement avant l'introduction du mark ouest-allemand (DM), la plupart des avantages sociaux qu'offrait autrefois l'entreprise ont été abolis et les effectifs amputés de 200 personnes. Herbert Quade avait même craint que 200 personnes supplémentaires doivent partir.

Mais la réalité a été encore pire. En 1995, après plusieurs changements de propriétaire et plusieurs vagues de licenciements, l'entreprise n'employait plus que 250 personnes – et était toujours le plus

(Suite en page 12)

Dialogue mondial sur l'avenir du travail

L'OIT à Expo 2000

Dans le discours qu'il a prononcé le 3 octobre 2000, date anniversaire de la réunification allemande, Juan Somavia, Directeur général du BIT, a rappelé l'existence d'un « déficit mondial de travail décent ». Cette allocution s'inscrivait dans le cadre de la contribution du BIT au dialogue mondial sur l'entreprise du futur (concertation sociale, durabilité et responsabilité sociale), manifestation organisée du 2 au 5 octobre 2000 à l'Exposition mondiale 2000 de Hanovre.



Image Vidéo

HANOVRE – Ayant rappelé que plus de 3 000 personnes meurent chaque jour des suites d'accidents du travail et de maladies professionnelles, qu'un tiers de la population active mondiale est soit sous-employée soit au chômage, que 90% de la population en âge de travailler ne bénéficient pas d'une protection sociale satisfaisante et que la moitié de la population mondiale vit avec moins de 2 dollars par jour, le Directeur général du BIT, Juan Somavia, est récemment venu réaffirmer ici que nous devons réduire ce « déficit mondial de travail décent ».

Il s'est déclaré fermement convaincu que le travail décent était chose possible : « Certains pensent peut-être que le travail décent pour tous est un rêve. Je voudrais seulement leur rappeler que nous célébrons aujourd'hui le dixième anniversaire d'un rêve qui paraissait impossible à beaucoup ... la réunification allemande. »

Le Directeur général a plaidé en faveur de mesures et de solutions « qui améliorent l'existence des individus et des familles et d'institutions et de politiques mondiales qui soutiennent et reflètent des valeurs et des objectifs communs ». Il a demandé que les dirigeants de ce monde donnent une véritable impulsion au système multilatéral et à la société civile : « Les gouvernements doivent voir plus loin que la prochaine élection. Les entreprises doivent voir plus loin que les résultats financiers. Les syndicats doivent voir plus loin que la prochaine négociation. Les organisations non gouvernementales doivent voir plus loin que la prochaine manifestation et les organisations internationales doivent voir plus loin que leurs préoccupations bureaucratiques. »

Juan Somavia a souligné le fait que les droits fondamentaux énoncés dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail « sont valables dans tous les pays, indépendamment de leur niveau de développement, et aussi bien dans les ateliers clandestins et dans les quartiers défavorisés du Nord que dans les bidonvilles du Sud ». Selon le Directeur général, ces droits « n'appellent aucune justification économique – ils sont valables en soi – mais en général, ils favorisent aussi la productivité ».

L'allocution a été suivie d'un débat avec d'éminents représentants du monde du travail et des milieux universitaires, parmi lesquels Ursula Engelen-Kefer, vice-présidente de la Confédération allemande des syndicats, Patrick Liedtke, membre du Club de Rome et Raymond-Pierre Bodin, directeur de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Grâce à la présence de la chaîne de télévision allemande « Deutsche Welle », le discours et le débat ont été retransmis dans le monde entier.

Le BIT avait organisé une série d'ateliers sur de grands problèmes d'actualité concernant l'emploi et le travail. Les participants ont réfléchi à la question de savoir dans quelle mesure le dialogue social améliorerait les résultats de la lutte contre le chômage. Des exemples de mesures efficaces de relance de l'emploi et des formes novatrices de dialogue social et de négociation collective ont été présentés par des universitaires, des responsables gouvernementaux ainsi que des représentants d'organisations d'employeurs et de travailleurs, d'ONG et de l'OIT.

L'avenir du travail des femmes

L'avenir du travail des femmes et le rôle de l'action positive en faveur de l'emploi des femmes dans l'entreprise et aux niveaux national et international ont également occupé une place de choix dans les débats. Malgré une présence plus importante et plus visible des femmes dans le monde du travail, et ce à l'échelle planétaire, celles-ci souffrent toujours d'un « déficit de travail décent ». Améliorer l'accès des femmes à un travail de qualité et réduire l'exclusion sociale requiert la participation de tous les acteurs sociaux. Les débats qui ont eu lieu dans les ateliers ont porté sur les effets positifs des politiques nationales favorisant l'égalité et des mécanismes de suivi qui les accompagnent; le renforcement des responsabilités sociales des entreprises; la mise sur pied de réseaux de solidarité parmi les catégories vulnérables de femmes, et la nécessité d'un vaste dialogue social sur l'égalité entre hommes et femmes.



BIT/Didier Bregnard

Conférence internationale du Travail 1990, quatre mois avant la réunification allemande : La ministre est-allemande du Travail, Régine Hildebrandt, rencontre son homologue ouest-allemand, Norbert Blüm.

(Suite de la page 10)

gros employeur de la petite ville de la lagune d'Oderhaff. L'année suivante, 75 emplois supplémentaires disparurent et la fermeture définitive semblait imminente. Lorsque Quade prit sa retraite, en 1996, seulement 85 de ses collègues, hommes et femmes, étaient encore employés dans des conditions d'extrême insécurité.

Le salut arriva au début de l'année 1999 sous la forme de « Intermet GMBH », filiale d'un consortium américain dont le siège se trouve dans la Sarre (Allemagne de l'Ouest), à Neukirchen. Cette entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces semi-finies en fonte pour l'industrie automobile, voulait développer sa capacité de production ; elle acheta l'usine, qui se trouvait alors au bord de l'abîme et la remit sur pied.

Aujourd'hui, l'ancienne VEGU s'appelle « Intermet Ueckermünde », et avec un personnel d'environ 150 personnes est toujours le plus gros employeur commercial de cette région en manque d'infrastructure. Elle recrute encore un peu. Herbert Quade a raison d'être fier de ses nombreuses années d'efforts. À la différence de la plupart des entreprises de l'ancienne RDA, la sienne a survécu.

Pays nouveau, histoire ancienne

L'histoire du retraité Herbert Quade et de « son entreprise » est une histoire banale pour l'Allemagne de l'Est. La transforma-

tion du système économique et de tout un système de valeurs, qui s'est produite il y a dix ans, a bouleversé l'existence des citoyens de l'ancienne RDA.

Malgré les milliards de DM injectés sous forme de subventions, l'industrie est-allemande s'effondra presque totalement dans les années quatre-vingt-dix. Le chômage monta en flèche. Ainsi, la quasi-totalité des Allemands de l'Est connus ne serait-ce qu'une période de chômage depuis le changement. Pour beaucoup, ce fut la fin de toute vie active.

Au début des années quatre-vingt-dix, le nombre d'actifs tomba de 11 millions à son niveau actuel d'environ 6,7 millions. Aujourd'hui, il ne reste plus que 300 000 des 2 millions d'emplois de l'industrie métallurgique d'Allemagne de l'Est. La baisse ne s'est arrêtée que depuis deux ans. Aujourd'hui, pour la première fois depuis le changement, une légère reprise se fait sentir. Mais le chômage, qui touche 16,6% de la population active (1,3 million), représente encore à peu près le double de ce qu'il est en Allemagne de l'Ouest. Environ 400 000 personnes sont engagées dans des programmes de création d'emplois et divers projets de recyclage.

Aujourd'hui, l'Allemagne offre l'image ambivalente d'une économie en voie d'intégration et d'une société dont les deux moitiés n'ont pas complètement surmonté leurs différences de mentalité. L'écart économique entre l'Est et l'Ouest demeure appréciable. Bien que depuis des années, les syndi-

cats cherchent à aligner les salaires est-allemands sur ceux de l'Ouest, les travailleurs de l'Est touchent un salaire qui est encore de 20 à 30% inférieur à celui de leurs homologues de l'Ouest, alors qu'ils travaillent une ou deux heures de plus par semaine. Certes, la tâche n'est pas facile si l'on considère le retard considérable qui persiste dans le secteur de la production. Les experts pensent que l'écart entre l'Est et l'Ouest pourrait se combler au cours des dix années à venir.

Les traces du passé sont omniprésentes – malgré la remise à neuf des centres des villes et la couche de peinture qui a donné un coup de jeune à des villes telles que Leipzig, Halle ou Berlin. Les fenêtres brisées de nombreuses ruines industrielles sont les témoins de l'effondrement de toute une économie nationale.

Dans les quartiers résidentiels, beaucoup de maisons grises non peintes qui caractérisaient le paysage urbain de l'Allemagne de l'Est ont été laissées telles quelles. Beaucoup sont inhabitées et abandonnées. Les fenêtres sales de ces résidences vides symbolisent l'exode massif des habitants vers l'Ouest. Des centaines de milliers de personnes, souvent jeunes et compétentes, ont quitté leur foyer parce qu'elles n'avaient aucune perspective d'avenir en Allemagne de l'Est. La population d'Ueckermünde, par exemple, a perdu 3 000 de ses 15 000 résidents. La plupart ont déménagé en Allemagne de l'Ouest.

Mais, d'un autre côté, cela signifie que les Allemands de l'Est ont appris très vite à effectuer le passage difficile d'une société industrielle à une société essentiellement tertiaire. La production industrielle ne fournit désormais que 31% des emplois (contre 34% en Allemagne de l'Ouest), le reste étant presque totalement regroupé dans le secteur tertiaire public ou privé.

On entrevoit ici ou là des signes d'amélioration de la situation économique. Ainsi, la brillante réussite du jeune Stefan Schambach, qui avec sa société de commerce électronique « Intershop », dont le siège est aux États-Unis, a aujourd'hui accédé au statut « d'acteur mondial ». A son siège allemand de Iéna (Thuringe), Schambach emploie actuellement 320 personnes très qualifiées. « Jenoptik », qui se trouve également à Iéna, offre un autre exemple de transformation réussie d'une entreprise industrielle est-allemande en une entreprise *high-tech* moderne.

Les investissements de grands groupes, tels que Volkswagen à Mosel ou Opel à Eisenach, ont créé des îlots industriels extrêmement productifs dans une région submergée par les crises. Cependant, la reprise

économique de ces deux dernières années a dans une large mesure contourné l'Allemagne de l'Est parce que le processus de reconstruction y a été moins dynamique que prévu.

Dans l'ensemble, la croissance économique de l'Allemagne de l'Est est moins rapide que celle de l'Allemagne de l'Ouest. Les régions les moins attrayantes sur le plan touristique, telles que Ueckermünde dans le nord-est ou Görlitz dans le sud-est sont menacées de désertification.

Un beau paysage, mais peu d'acheteurs

Selon M. Kruse, chef du département économique de la municipalité de Ueckermünde, pas une seule usine ne s'est installée dans la ville au cours de ces trois dernières années. Malgré les efforts déployés pour vendre la beauté du paysage et la pureté de l'environnement à des investisseurs potentiels, l'herbe est en train d'envahir les immenses étendues de terrains industriels aménagés aux portes de la ville, à un coût très élevé pour le contribuable.

M. Kruse a peu d'espoir d'attirer de nouvelles entreprises dans un avenir proche. Et tel est l'état d'esprit de presque tous ceux qui s'occupent du développement économique de régions éloignées de grandes agglomérations telles que Leipzig et Berlin.

Pourtant, alors que l'espoir d'une harmonisation rapide des niveaux de vie de l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest s'évanouit, Herbert Quade profite de sa retraite. Il a maintenant 62 ans. Il y a quatre ans, lorsqu'il prit une retraite anticipée, il était moins fortuné qu'aujourd'hui.

Son entreprise était au bord de l'abîme et lui aussi. Après deux crises cardiaques, les médecins lui avaient dit que quatre ans de plus au comité d'entreprise en cette période difficile feraient probablement de lui un homme mort. Aujourd'hui, il aime faire de temps en temps un tour dans « son » ancienne entreprise et constate avec plaisir que la situation s'améliore enfin. Il est en partie l'artisan de ce succès. Mais il sait ce que cela a coûté à lui-même et à beaucoup de ses anciens collègues.

Pour M. Quade, la bataille est terminée. Mais la vie continue. Dans quelques jours, il participera avec son voilier à une régatée germano-polonaise entre Ueckermünde et Stettin (Szczecin) sur les eaux miroitantes de la lagune d'Oderhaff. Voilà quelque chose qui aurait été impossible il y a onze ans. □

Martin Kempe

Messages d'espoir

(Suite de la page 7)

dix, où seules quelques ratifications étaient enregistrées chaque année. À la fin du mois d'octobre 2000, 102 États membres de l'OIT avaient ratifié la convention n° 138.

Le texte de la convention sur les pires formes de travail des enfants est connu depuis son adoption il y a un an et les États membres étaient libres de s'en inspirer pour prendre les mesures préconisées. Mais maintenant qu'il est « entré en vigueur » et fait donc partie du droit international, les mécanismes ci-dessous sont mis en œuvre :

- Tout État membre qui ratifie cette convention et pour lequel elle entre en vigueur (soit douze mois après la date de sa propre ratification) est tenu en vertu du droit international d'en transposer les dispositions dans la législation et la pratique nationales. Les gouvernements membres doivent prendre des mesures immédiates et efficaces pour interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants pour tous les mineurs de moins de 18 ans. Même lorsque la législation nationale fixe l'âge de la majorité à un âge inférieur, tout individu de moins de 18 ans doit être protégé.

- Tout membre qui ratifie la convention doit aussi rendre régulièrement compte à l'OIT des mesures prises pour l'appliquer et répondre des allégations de violation. L'OIT aide les États membres à honorer leurs obligations par le biais du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) qui est mis en œuvre dans 70 pays afin de soustraire les enfants au travail, de leur offrir des possibilités d'instruction et de réinsertion ainsi que de proposer aux familles d'autres sources de revenu.

- En outre, le Conseil d'administration suit de près l'état d'avancement du processus de ratification dans le cadre de la campagne de ratification des conventions fondamentales que le BIT a lancée en 1995 à la suite du Sommet social de Copenhague.

L'impact des effets juridiques décrits ci-dessus ne se fera peut-être pas directement sentir sur la campagne de sensibilisation menée sans interruption depuis l'adoption de la convention n° 182, mais constituera des incitations supplémentaires pour les pays dans lesquels celle-ci n'est pas encore en vigueur.



BIT/David Browne

La convention 182 et la Déclaration

L'entrée en vigueur de la convention n° 182, qui est la huitième convention fondamentale de l'OIT, aura un effet direct sur les Rapports globaux annuels établis en vertu de la *Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail*, adoptée en 1998. En 2001, pour la première fois, les États membres qui n'auront pas encore ratifié la convention n° 182 seront appelés à faire rapport sur le respect du principe de l'abolition des pires formes de travail des enfants et les mesures prises à cet effet. Ils pourront demander l'assistance technique du BIT.

Ainsi, les États membres qui n'ont pas encore ratifié les conventions fondamentales de l'OIT relatives au travail des enfants doivent, sans être liés par toutes les dispositions qu'elles contiennent, s'orienter vers l'abolition effective du travail des enfants. Tant qu'ils n'ont pas ratifié les conventions n°s 182 et 138, ils doivent rendre compte chaque année des efforts qu'ils déploient afin d'y parvenir.

Le Rapport global de 2002, établi par le Directeur général également dans le cadre du suivi de la Déclaration, portera sur les progrès réalisés dans le monde en ce qui concerne l'abolition du travail des enfants et notamment de ses pires formes. Il évaluera aussi l'efficacité de l'assistance offerte par le BIT dans ce domaine et tirera des conclusions préliminaires sur les priorités à venir pour la coopération technique. Le rapport sera examiné en juin 2002, lors de la Conférence internationale du Travail. □

¹ Let us Try, Michael « Ibo » Cooper et C. Nesbeth avec Angie Angel, Lady G, Tony Pebel et Nazzleman, chanson écrite pour la campagne en faveur de l'abolition du travail des enfants, avec l'appui de l'IPEC et la participation d'artistes locaux et des enfants de « Children First ».

² Le BIT s'est fixé pour but d'obtenir 87 ratifications, représentant la moitié des États membres de l'Organisation, avant la fin de 2001.

Grandeur et décadence du syndicalisme polonais

Vingt ans après Gdansk: Solidarité et le mouvement syndical dans la Pologne postcommuniste

En août 1980, les portes du chantier naval Lénine, dans le port balte de Gdansk, étaient ornées de fleurs, de drapeaux polonais et d'affiches annonçant la naissance du premier syndicat indépendant du bloc communiste. Une grève de 18 jours avait abouti à la création de Solidarność (syndicat autonome indépendant «Solidarité»), qui a fait vaciller le communisme sur ses bases et l'a finalement anéanti, sonnait ainsi le glas de la guerre froide. Aujourd'hui pourtant, Solidarité et d'autres syndicats font figure de «bastions branlants» dans la nouvelle Pologne capitaliste. Ruth Ellen Gruber, journaliste qui a suivi l'évolution du bloc de l'Est, des grèves de Gdansk en 1980 à nos jours, a réalisé le reportage qui suit.

V

ARSOVIE (Pologne) – Au mois d'août dernier, peu de travailleurs ont assisté, aux chantiers navals de Gdansk,

à l'hommage que des personnalités politiques polonaises et étrangères ont rendu à Solidarité pour son rôle capital dans la mutation sociale et politique de la région. Et pour Tadeusz

Korzinski, soudeur de 45 ans, qui a participé aux grèves de 1980 et travaille toujours au chantier naval, la cérémonie avait un goût amer.

« Il n'y a pas de travailleurs à cette fête », dit-il, « que des hommes en costume-cravate. De Solidarité, il ne reste que le nom. Il a perdu son âme. Nous avons été trahis et oubliés ».

La révolution menée par Solidarité a laissé à la Pologne un héritage complexe, parfois contradictoire, pour cette phase de transition du communisme à l'économie de marché. L'éviction des communistes, le dynamisme de la croissance économique, l'affiliation à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la création d'une démocratie solide sont les fruits nés des graines plantées durant le fameux été polonais.

Mais tel est aussi le cas des conséquences plus douloureuses de cette violente mutation et notamment de la fragmentation politique et des difficultés économiques qui, paradoxalement, ont atteint Solidarité au cœur et fortement érodé la popularité de l'action syndicale.

« Les fiefs de Solidarité étaient les grandes entreprises d'État telles que les mines de charbon, les chantiers navals, etc. », rappelle Janusz Onyszkiewicz, membre du Sejm – le Parlement polonais – qui était le porte-parole national de Solidarité en 1981. « Ce sont elles qui ont le plus souffert des changements des années quatre-vingt-dix. »

Même le lieu de naissance de Solidarité, le chantier naval de Gdansk, a fait faillite en 1996 alors que, sous l'égide de Solidarité, la direc-



Keystone

Mars 1997 : des ouvriers en colère brûlent des pneus pour bloquer la circulation dans le centre-ville de Gdansk. Environ 2 000 ouvriers du chantier naval en faillite manifestent pour sauver leurs emplois. Le chantier naval de Gdansk, berceau du célèbre syndicat « Solidarité » qui a fait tomber le régime communiste en Pologne, avait annoncé le licenciement de 3 700 travailleurs.

tion s'opposait à la restructuration postcommuniste. Des propriétaires privés finirent par le reprendre et y engagèrent des réformes radicales.

« L'ironie de l'histoire et le drame de Solidarité », commente Onyszkiewicz, « c'est que, pour provoquer un tournant historique, Solidarité a dû scier la branche sur laquelle il était assis ».

Changement de mentalité

Dans le courant des années quatre-vingt et jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, Solidarité est devenue la victime de son propre succès. Dès le départ, Solidarité était plus qu'un syndicat et la complexité de son héritage s'explique par la complexité de son identité. Son symbole désormais célèbre, le logo rouge et blanc, est devenu le symbole mondial de la lutte anticommuniste et a survécu à l'interdiction découlant de la proclamation de la loi martiale du 13 décembre 1981 au 22 juillet 1983.

Mais en 1989, lorsque l'ennemi commun – le communisme – s'est effondré, Solidarité s'est fragmenté. Et bien qu'il ait continué d'exister en tant que syndicat, ses militants ont formé une multitude de petits partis opposés les uns aux autres, allant de l'Union pour la liberté, libéral et favorable aux entreprises, à des groupes d'intérêts particuliers et à des formations nationalistes extrémistes.

Cette fragmentation s'est révélée au grand jour en 1990, lors des premières élections présidentielles libres jamais organisées dans le pays depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'avènement de l'État communiste. Ces élections mirent face à face deux anciens alliés de Solidarité – Lech Walesa, le fondateur légendaire du syndicat, héros populiste des travailleurs et ancien électricien au chantier naval de Gdansk, qui a présidé à la naissance de Solidarité en 1980 et Tadeusz Mazowiecki, penseur catholique-romain et éditeur, qui avait été le principal conseiller de Walesa et de ses grévistes en août 1980.

La bataille divisa les forces anticommunistes, engendrant d'amères ressentiments. Solidarité fut confronté à de douloureux dilemmes à cause de son association étroite avec le gouvernement de droite, dont les réformes brutales heurtèrent la base. Entretemps, le Parti communiste s'était consolidé dans l'Alliance de la gauche démocratique (SLD).



Ruth Gruber

Symboles de la nouvelle Varsovie : le cinéma multiplex et le centre commercial d'acier et de verre, construits dans la rue Pulawska, sur l'emplacement de l'ancien Kino Moskva (cinéma Moscou), emblème de la ville à l'époque du communisme.

Les dilemmes de Solidarité devinrent encore plus déchirants à partir de 1997, avec l'arrivée au pouvoir de la formation de droite, Action électorale « Solidarité » (AWS), le même homme, Marian Kraklewski dirigeant à la fois Solidarité et l'AWS. L'AWS a réussi à remporter les élections en rassemblant plusieurs factions rivales de droite sous l'étiquette de Solidarité. Mais la persistance des luttes internes a entraîné une forte baisse de soutien. Les récents sondages créditent l'AWS d'une cote de popularité de 15% seulement.

Selon le journaliste et analyste Konstanty Gebert, « aujourd'hui, la notion de <solidarité> avec un <s> minuscule a disparu... la mentalité a changé. » D'après lui, Solidarité était un mouvement de libération nationale déguisé en mouvement syndical ; les gens étaient unis par un lien national. Il ne peut renaître parce que la nation n'est pas en danger - nous sommes nous-mêmes le danger. Nous vivons aujourd'hui dans une société nationale déguisée en société civile, et c'est cela l'héritage. »

Les résultats des élections présidentielles du 8 octobre 2000 reflètent ces changements. Le Président Aleksander Kwasniewski, ancien communiste qui dirige l'Alliance de la gauche démocratique a été réélu à une écrasante majorité. Le chef de Solidarité, Kzaklewski, est arrivé troisième. Quant à

l'ancien héros Lech Walesa, dirigeant son minuscule Parti démocrate-chrétien, il a obtenu le score humiliant de 1% et a annoncé qu'il se retirait de la politique.

Plus de croissance, moins de solidarité

Ce ferment politique s'est développé dans le contexte d'une extraordinaire croissance. Le redressement économique de la Pologne a été plus rapide que dans aucun autre pays postcommuniste d'Europe centrale et orientale. La ville de Varsovie tout entière en porte la trace : nouveaux buildings d'acier et de verre, boutiques élégantes, multiplexes et centres commerciaux, rues engorgées par la circulation et omniprésence des chaînes de magasins et des entreprises multinationales. La Pologne espère adhérer à l'Union européenne d'ici 2005.

Toutefois, les inégalités sociales et économiques sont elles aussi très voyantes. Le chômage, qui devrait atteindre 14,5% à la fin de l'an 2000, demeure élevé et l'économie a été décrite comme un système à trois piliers : un secteur privé dynamique, un secteur public « plombé » et un secteur agricole stagnant et archaïque.

L'influence et l'efficacité des syndicats ont diminué avec l'essor économique – en particulier du fait que le secteur privé de la Polo-

LE RÔLE DE L'OIT

Comme le fait observer le BIT dans son document intitulé « Votre voix au travail », ce qui se passe en Pologne met en évidence le rôle que peuvent jouer l'action et l'assistance du BIT pour faciliter le changement social, certes, mais aussi politique. En réalité, la leçon à tirer des récents soubresauts de l'Histoire est que les graines du changement démocratique ont germé dans les luttes sociales causées par la manière dont sont traités les travailleurs.

En août 1980, soutenus par les grèves de Solidarité dans tout le pays et stimulés par une alliance sans précédent entre travailleurs et intellectuels, les meneurs de grève de Gdansk ont formulé 21 revendications englobant les droits sociaux et politiques au sens large aussi bien que des questions plus terre à terre de survie matérielle.

« Notre principale exigence était fondée sur la Charte de l'OIT et ses conventions internationales sur les relations professionnelles », a rappelé à l'occasion d'une interview le député Janusz Onyszkiewicz, porte-parole national de Solidarité en 1981. « Nous recherchions un cadre juridique dans lequel travailler. Il aurait été impossible de fonder un parti politique. Les communistes disaient que la liste des partis politiques figurait dans la Constitution et qu'il n'y avait donc pas de place pour un parti supplémentaire. »

« Toute association devait être agréée par les autorités qui, bien entendu, pouvaient refuser », explique-t-il. « Les seules exceptions étaient les syndicats. Il n'y avait pas de base juridique pour refuser de les enregistrer parce que la Pologne avait ratifié la convention en vertu de laquelle l'enregistrement des syndicats était automatique. »

L'accord de Gdansk, qui a mis fin aux grèves le 31 août 1981, comprenait l'acceptation explicite par le gouvernement des principes énoncés dans les conventions n^{os} 87 et 98. En octobre 1980, le Sejm, c'est-à-dire le parlement polonais, adoptait une nouvelle loi autorisant le pluralisme syndical. Néanmoins, le nouveau syndicat ne parvenait pas à obtenir l'enregistrement de ses statuts si bien que le Directeur général du BIT envoya une mission en Pologne pour tenter de débloquer la situation. En novembre de la même année, le ministre du Travail s'est présenté en personne devant le Comité de la liberté syndicale et a annoncé l'enregistrement de Solidarité.

Mais cette victoire fut de courte durée. Après la proclamation de la loi martiale, le 13 décembre 1981, la situation s'est rapidement détériorée. Les activités syndicales ont été suspendues et les structures syndicales existantes complètement dissoutes. Des mesures ont été prises contre Solidarité, ses dirigeants et ses membres.

Mais le BIT a tout de même pu se rendre en Pologne, rencontrer le gouvernement et des représentants syndicaux et s'entretenir avec Lech Walesa, qui avait été emprisonné avec d'autres dirigeants syndicaux.

Pendant les années quatre-vingt, le BIT formula plusieurs recommandations et publia des rapports critiques sur le comportement du gouvernement polonais vis-à-vis des syndicats. Il préconisait l'adoption d'une législation compatible avec les conventions n^{os} 87 et 98, la libération des syndicalistes encore emprisonnés et la réintégration des travailleurs licenciés pour cause d'activités syndicales. Ces recommandations ont été rejetées par le gouvernement polonais. La Commission d'experts continua à suivre de près la situation et, en mai 1987, le Directeur général du BIT est retourné en Pologne et a rencontré des représentants du gouvernement et des syndicats, y compris les dirigeants de Solidarité, toujours interdit.

Une nouvelle vague de grèves déclenchée en 1988 a forcé le gouvernement à accepter d'engager des négociations avec les dirigeants de Solidarité. Ces négociations ont abouti à un transfert de pouvoir aux forcées alliées à Solidarité, par le biais d'élections partiellement libres, puis libres. Sur la recommandation du BIT, une commission tripartite instituée en janvier 1989 a été, entre autres, chargée d'élaborer une nouvelle législation syndicale. Par la suite, dans le souci de consolider les réformes, le gouvernement polonais a activement appuyé le dialogue social dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne et exécuté par le BIT. Les séminaires de sensibilisation, la formation pratique à la négociation et au règlement des conflits et les voyages d'étude tripartites (associant les deux fédérations syndicales) organisés dans des pays où le dialogue social et les mécanismes de règlement des conflits fonctionnent bien ont donné aux partenaires sociaux des éléments de comparaison et ont contribué à renforcer la liberté syndicale et la négociation collective en Pologne.

gne qui représentait seulement 31% du PIB en 1990, est devenu le principal moteur de la croissance, représentant près de 70% de la production nationale et de l'emploi et dominant les secteurs de la distribution, du bâtiment et du commerce extérieur.

« On assiste au déclin des syndicats dans les entreprises privatisées et à leur rejet dans les nouvelles entreprises privées », déclare un diplomate occidental qui s'intéresse à l'activité syndicale ici. « Parallèlement, le pouvoir des syndicats s'érode et moins de salariés sont syndiqués. Les nouvelles stratégies économiques et les nouvelles structures du capital sont généralement hostiles aux syndicats. »

Ces nouvelles stratégies sont notamment le fait d'investisseurs étrangers impatientes de redresser des entreprises récemment privatisées.

« La législation en vigueur sur le pouvoir de négociation des syndicats est très faible de telle sorte que tout le pouvoir est entre les mains des employeurs », explique le diplomate. Certes, les investisseurs rencontrent les représentants syndicaux comme le veut la pratique habituelle, mais ils reviennent rarement sur leur position de départ et gagnent généralement.

Selon un sondage d'opinion réalisé en mars 1999 par le Centre d'études de l'opinion publique (CBOS), le nombre de Polonais syndiqués serait d'environ de 2,5 millions, mais selon les syndicats ce nombre est d'environ 4,5 millions de personnes, soit presque le double.

Ce sondage révèle que 40% des salariés du secteur public et 31% de ceux des services sociaux sont syndiqués alors que, dans le secteur privé, le pourcentage est de 3% seulement (l'agriculture non comprise).

Ainsi, selon une étude intitulée « Des bastions qui s'écroulent ? », publiée par l'Instytut Spraw Publicznych, « les travailleurs syndiqués ont un statut inférieur à celui des autres salariés dans les secteurs où les syndicats sont en recul et ils

(Suite en page 33)

Les *kamaiya* du Népal sont libres, mais pour combien de temps ?

*Au mois de juillet, le gouvernement du Népal a déclaré illégal le travail en servitude. Il a ordonné que les travailleurs concernés soient immédiatement libérés de toute dette et de tout contrat oral ou écrit à l'égard de leurs patrons et annoncé des peines de prison allant de 3 à 10 ans pour quiconque contreviendrait à cette interdiction. Cela constitue, certes, un immense progrès, mais encore faudra-t-il que les ex-«*kamaiya*» réussissent à conserver leur liberté.*

SURYAPATUWA (Népal) – Nous sommes dans la capitale du district de Bardiya, dans l'ouest du Népal. Après un voyage de 40 minutes sur une route cahoteuse qui traverse des rizières fertiles, nous arrivons à la maison de Jung Bahadur et de sa femme, Asha Tharu, qui viennent tout juste d'arriver dans le XXI^e siècle.

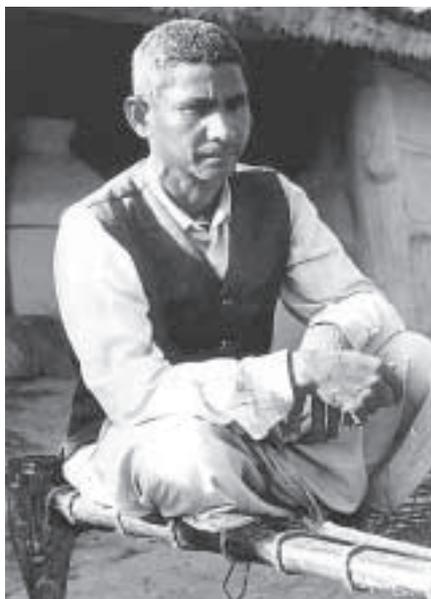
Beaucoup de familles qui vivent ici, y compris celle de Jung Bahadur, étaient des *kamaiya*, c'est-à-dire réduites en servitude, qui menaient une existence misérable, travaillant jour et nuit pour un patron, le *zamindar*. Et puis le gouvernement les a affranchis au mois de juillet, mettant fin à une pratique qui plongeait, des dizaines d'années durant, des milliers de petits paysans et leur famille dans la pauvreté et l'endettement.

« Nous sommes si heureux de cette décision que nous allons voir le plus possible d'autres *kamaiya* pour les convaincre de partir eux aussi », raconte Jung Bahadur. « Maintenant, je peux économiser de l'argent – je n'ai plus besoin d'emprunter ».

Un oiseau en cage peut-il apprendre à voler ?

A première vue, l'histoire de Jung Bahadur et de ses collègues *kamaiya* ressemble à une grande victoire. Et d'une certaine façon c'en est une. En effet, ce n'était pas rien d'obtenir l'abandon d'une pratique archaïque et un travail décent pour des gens qui n'osaient même pas rêver de pouvoir gagner un jour leur vie.

En fait, Jung Bahadur a été l'un des rares *kamaiya* à être émancipé avant même le décret gouvernemental, car il avait réussi à rembourser sa dette de 10 000 roupies (environ 140 dollars) en travaillant de temps en temps à côté comme menuisier ou comme ouvrier agricole. Aujourd'hui, les membres de sa famille sont libres de choisir leur mode de vie. Sa



BIT/Kathmandu

femme, Asha, s'occupe du potager et élève les enfants. Jung Bahadur possède un petit lopin de terre (2 *khatta*, soit 0,07 hectare) et complète son revenu grâce à un emploi salarié et à son travail de menuisier.

Cependant, il n'est pas sûr que les conditions de vie des *kamaiya* se soient autant améliorées qu'il y paraît. Certains, comme Chun Budhiya, ex-*kamaiya* de 51 ans, sont trop âgés pour retrouver un emploi ; sa famille et lui-même restent donc au service de leur patron pour 4,5 quintaux de riz par an, logés et nourris. Il est une sorte d'homme à tout faire : il fauche l'herbe pour les animaux, laboure, plante et s'occupe de l'irrigation. Ainsi, il vit toujours dans la dépendance malgré son statut d'ex-*kamaiya*.

Un fonctionnaire de la commission de développement du district de Banke explique ainsi la situation des *kamaiya* libérés : « Les perroquets qui sont restés trop longtemps en cage ont du mal à apprendre à voler. »

Le système *kamaiya*

Le système *kamaiya* existait dans cinq districts de l'ouest du Népal et concernait surtout l'ethnie Tharu. En vertu de cette pratique, un *kamaiya* acceptait de travailler pendant un an pour un patron, le *zamindar*, auquel il était lié par un contrat oral ; il était payé soit en nature, recevant une quantité donnée de riz ou un pourcentage donné de sa production, soit, mais plus rarement en espèces. Souvent, sa femme et ses enfants travaillaient aussi pour le même patron gratuitement ou pour presque rien.

Les salaires étaient rarement suffisants pour satisfaire les besoins essentiels de la famille, ce qui obligeait le *kamaiya* à emprunter de l'argent à son patron pour s'acquitter de ses obligations sociales telles que les fêtes traditionnelles ou faire face à des dépenses médicales ou autres. Pour rembourser les intérêts, il devait renoncer à son revenu. Les *kamaiya* étaient donc dans l'impossibilité de sortir de la spirale de la pauvreté et de l'endettement, qui se transmettait de génération en génération.

Le système *kamaiya* a probablement existé pendant cinquante ans, évoluant au fur et à mesure que les agriculteurs émigraient des collines vers les plaines. Même s'ils travaillaient la terre, ces agriculteurs « en majorité Tharu » n'avaient juridiquement aucun droit à la propriété, si bien que, dans les années soixante, lorsque l'État distribua de vastes parcelles aux fonctionnaires, militaires et membres de la famille royale, les Tharu furent évincés et finirent par tomber dans la dépendance des propriétaires.

Une récente enquête a révélé que le district de Bardiya comptait plus de 7 000 familles ex-*kamaiya*, dont environ 3 000 ne possèdent ni logement ni terres. Le gouvernement procède au recensement de terres appartenant à

(Suite en page 20)

Planète Travail



MARCHÉ DU TRAVAIL

● Après une décennie de croissance économique et de chômage pratiquement inexistant, l'**Irlande** connaît une pénurie de main-d'œuvre, alors que depuis des siècles elle voyait ses habitants partir à l'étranger pour y chercher du travail. Le gouvernement estime qu'il lui faudra 200 000 travailleurs de plus au cours des six prochaines années. L'agence gouvernementale pour la formation et l'emploi lance une campagne mondiale de recrutement. La pénurie est particulièrement grave dans les secteurs de la communication, de l'information, de la technologie, du bâtiment, des services de santé, de l'hôtellerie et de la restauration. (*The Guardian*, 21 sept. 2000)

● Aux **États-Unis**, certaines entreprises – petites en général – recrutent de préférence des femmes qui ont des enfants en bas âge. En effet, le fait d'accorder à ces femmes du temps pour s'occuper de leurs enfants crée chez elles une forte loyauté vis-à-vis de l'entreprise, ce qui est extrêmement précieux à un moment où le chômage a atteint son niveau le plus bas depuis 30 ans et où les travailleurs peuvent très facilement changer d'emploi. Le Bureau des statistiques du travail des États-Unis indique que le nombre de travailleuses mères d'enfants de moins de 3 ans a augmenté de 9,5% pour passer à 5,3 millions entre 1990 et 1999. Il semble cependant que la réserve de ce type de main-d'œuvre soit en train de se tarir. En effet, pen-

dant les années quatre-vingt, le chiffre avait augmenté de 47%. (*Wall Street Journal Europe*, 20 sept. 2000)

● Le taux d'activité économique des femmes d'**Argentine** varie selon leur niveau d'instruction et leur milieu social. Le BIT indique que les femmes pauvres ont du mal à entrer sur le marché du travail et que l'un des obstacles tient à la difficulté de trouver quelqu'un qui les remplace à la maison. Dans les années soixante-dix, 26,5% des Argentines travaillaient à l'extérieur de leur foyer. A la fin

des années quatre-vingt-dix, ce pourcentage est passé à 44,7%. (*La Nación*, Buenos Aires, 15 oct. 2000)

MICROCRÉDIT

● Le microcrédit peut-il aider les gens à subvenir à leurs besoins tout en étant rentable ? **Opportunity international**, organisation humanitaire privée basée aux États-Unis, répond par l'affirmative. En effet, cette organisation qui offre des possibilités de financement de proximité aux travailleurs pauvres sous la forme de prêts mo-

diques sans exigence de garantie rapporte qu'elle a ainsi distribué 43,8 millions de dollars en 1999, ce qui a représenté 196 266 prêts à 176 147 clients de 225 pays en développement, et que cet argent a permis de créer 276 886 emplois. L'organisation affirme que 96% de ces prêts ont été remboursés dans les délais et au taux du marché. (*Wall Street Journal Europe*, 14 sept. 2000)

LIBERTÉ SYNDICALE

● La **Confédération internationale des syndicats libres** (CISL) indique que les violations des droits des travailleurs sont en augmentation dans le monde. Dans son enquête annuelle, la CISL constate qu'en 1999, au moins 140 syndicalistes ont été assassinés dans le monde entier, que près de 3 000 ont été arrêtés, que plus de 1 500 ont été blessés et que 5 800 ont été harcelés à cause de leurs activités syndicales. Dans 113 pays, les autorités entravent la liberté d'association et dans 80 de ces pays, le droit de grève est restreint. (*CISL, Bruxelles*)

Aux **États-Unis** les entreprises menaceraient de plus en plus souvent de fermer leurs portes et de partir à l'étranger si les syndicats tentent d'organiser les travailleurs. Selon une étude de la Commission d'examen du déficit commercial des États-Unis, au cours de ces deux dernières années, 68% des entreprises de secteurs qui peuvent se déplacer – tels que l'industrie manufacturière et les communications – dans lesquelles des tentatives



BIT/Jacques Maillard

RALLIEZ-VOUS À LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS!

"Les pires formes de travail des enfants sont moralement abjectes dans toute société, quel que soit son niveau de développement ou ses traditions culturelles."

*Juan Somavia,
Directeur général du BIT*

Le monde unit ses efforts pour faire passer des millions d'enfants de l'atelier à la cour d'école. Cette campagne mondiale jouit désormais d'un atout supplémentaire: la Convention n° 182 de l'Organisation internationale du Travail sur les pires formes de travail des enfants, que des dizaines de pays ont déjà ratifiée plus rapidement que ne l'a été aucune autre convention en 81 ans d'existence de l'OIT.

Une fois qu'ils ont ratifié cette convention, les États membres de l'OIT doivent en transposer les dispositions dans la législation et la pratique nationales. Ils doivent prendre des "mesures immédiates et efficaces" en vue d'interdire et d'éliminer les pires formes de travail auxquelles sont astreints les enfants de moins de 18 ans. Et même lorsque la législation nationale fixe l'âge de la majorité à un plus jeune âge, toute personne de moins de 18 ans doit être protégée.

Aidez-nous à réaliser nos espoirs en participant vous aussi à la campagne d'éradication des pires formes de travail des enfants!

www.ilo.org/childlabour

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Produit par le Bureau de l'information publique du BIT

Olivia Zebian

de syndicalisation ont eu lieu, ont menacé de délocaliser tout ou partie de leurs activités. A la fin des années quatre-vingt, moins de 30% des employeurs proféraient ce type de menaces. Les travailleurs ont voté en faveur de la syndicalisation dans seulement 38% des entreprises qui ont menacé de fermer contre 51% dans celles qui n'ont pas menacé de fermer. (*Financial Times*, 16-17 sept. 2000)

CONDITIONS DE TRAVAIL

● Plus de 150 000 marins de l'**Inde** travaillent sur des navires dans le monde entier. L'Union nationale des gens de mer de l'Inde (NUSI) allègue que 30% d'entre eux sont exploités par des agents de recrutement qui représentent des détenteurs de pavillons étrangers. Leo Barnes, secrétaire général de la NUSI, affirme que des agents sans scrupules recrutent des marins indiens désespérément à la recherche d'un emploi, à qui ils offrent des salaires de misère et des conditions de travail médiocres. Selon la Lloyd's of London, cela prouve que l'Inde doit ratifier la convention (n° 108) sur les pièces d'identité des gens de mer, 1958, et la convention (n° 179) sur le recrutement et le placement des gens de mer, 1996. (*Lloyd's List*, 13 oct. 2000)

● Aux **États-Unis**, les chauffeurs de camion qui s'assoupissent au volant tuent ou blessent en moyenne 56 personnes par jour. Selon une étude du ministère des Transports, 28% des chauffeurs ont reconnu s'être endormis au volant au moins une fois durant le mois précédent. Le ministère indique que la fatigue des chauffeurs fait en moyenne 755 morts et 19 705 blessés par an. Experts et camionneurs expliquent cette situation par le fait que la déré-

glementation survenue en 1980 a fait baisser les profits. Ainsi, la rémunération moyenne des chauffeurs de long-courriers ayant baissé de 30%, ceux-ci doivent désormais effectuer un plus grand nombre d'heures – supérieur au maximum légal – pour retrouver leurs traitements antérieurs. (*US News Online*, 9 nov. 2000)

ÉGALITÉ

● En **Suisse**, les femmes sont toujours moins bien payées que les hommes. Dans les industries mécanique et électrique, leur salaire brut moyen est de 5 250 francs alors que celui de leurs collègues masculins s'élève à 7 200 francs. Les femmes qui ont un certificat de capacité sont les moins pénalisées. Leur salaire brut atteint en moyenne 89% de celui des hommes ayant achevé leur apprentissage. Celles qui souffrent du plus grand écart salarial sont les femmes diplômées des hautes écoles spécialisées, leur salaire brut ne représentant que 80% de celui de leurs collègues masculins. (*Fédération des associations suisses d'employés des industries mécanique et électrique (VSAM)*, in *Le Temps*, Genève, 22 sept. 2000)

PAUVRETÉ

● Selon la Banque mondiale, un être humain sur cinq (soit 1,2 milliard de personnes) vit avec moins de 1 dollar par jour et presque la moitié (2,8 milliards) vit avec moins de 2 dollars par jour. Dans un récent rapport, la Banque indique qu'en **Afrique** subsaharienne, le nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté a augmenté de 50 millions entre 1987 et 1998. L'**Asie de Sud** suit de près, avec 45 millions de pauvres. Le taux de mortalité infantile a aussi explosé en Afrique subsaharienne, passant à 90 pour 1000 naissances, en grande partie à cause du



BIT/Jacques Maillard



sida. (*Le Figaro économique*, 13 sept. 2000)

DIVERS

● En 1996, la **France** comptait 1,3 million de « travailleurs pauvres » (60% d'hommes et 40% de femmes), soit 6% de l'ensemble des travailleurs. Il s'agit de personnes ayant eu une activité durant tout ou partie de l'année, mais qui vivent dans un ménage pauvre (moins de 3 500 francs par mois pour une personne seule, 7 350 francs pour un couple avec deux enfants). On estime que plus de 2 millions de personnes de 17 ans ou plus – auxquelles il faut ajouter 830 000 enfants de moins de 17 ans – vivent dans un ménage de travailleurs pauvres. (*Le Monde*, 28 oct. 2000)

● Le gouvernement des **Philippines** a signé un protocole facultatif de la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, qui élève de 15 à 18 ans l'âge minimum auquel les jeunes peuvent être recrutés en vue de participer à des conflits armés. UNICEF-Manille dit que 20 à 25% des recrues de l'une des armées rebelles du pays sont des enfants. D'après les chiffres des Nations Unies, 300 000 enfants de moins de 18 ans participent à plus de 30 conflits dans le monde en tant que combattants de première ligne, porteurs, esclaves sexuels, messagers ou espions. (*Manila Bulletin*, 17 sept. 2000)



BIT/P. Deloche

● Depuis la chute de l'Union soviétique, les **pays de l'ancien bloc de l'Est** connaissent une vague d'immigration sans précédent. En Hongrie, par exemple, le nombre d'immigrants double tous les ans depuis 1995. Les passages clandestins de frontières sont actuellement estimés à 60 000 par an, dont 40 000 sont interceptés. Les migrants, qui proviennent essentiellement de l'Afghanistan, du Pakistan, de l'Inde et d'autres pays d'Asie, peuvent traverser l'ex-Union soviétique pratiquement sans contrôles de

frontières ou de visas. Une fois à l'intérieur, ils peuvent facilement se rendre dans l'espace de Schengen (Union européenne), où la circulation des personnes est libre. (*Financial Times*, 11 oct. 2000)

● Le 5 octobre, la **Journée mondiale des enseignants** a été célébrée par environ 50 millions d'enseignants. A la même date en 1996, l'UNESCO et l'OIT ont adopté des recommandations concernant le statut des enseignants. Au Bangladesh, la célébration a eu lieu après une

grève de 45 jours, conduite par des enseignants du secteur privé qui réclamaient une augmentation de la partie de leur salaire qui est subventionnée par le gouvernement, le recrutement des enseignants par une autorité reconnue et l'acceptation des recommandations de l'OIT/UNESCO sur le statut des enseignants. (*The Independent*, 5 oct. 2000 ; diffusé par *Worldsources online*)

● Après l'assassinat par des passagers d'un jeune homme de 19 ans qui essayait de détruire

la porte du cockpit en plein vol, l'Association du personnel navigant a de nouveau réclamer que les équipages soient formés aux méthodes de règlement des conflits et de prise en charge psychologique des passagers agressifs. ALPA, le syndicat, préconise aussi une meilleure formation des équipages de cabine pour gérer les disputes et maîtriser physiquement les personnes. À l'heure actuelle, les équipages de cabine sont invités à faire appel à l'aide des autres passagers. (*The Wall Street Journal Europe*, 27 sept. 2000) □

Les *kamaiya* du Népal

(Suite de la page 17)

l'État pour les redistribuer à ces familles, en accordant la priorité à celles qui sont sans logement.

Il espère distribuer suffisamment de terres pour que les familles puissent produire ce dont elles ont besoin pour leur subsistance et ainsi proposer à leurs enfants une existence meilleure que celle d'ouvrier agricole.

Mais la terre à elle seule ne suffit pas. Il faut aussi l'instruction, des services de santé et des débouchés pour les adultes qui ne travaillent pas la terre. Il faut absolument que les ex-*kamaiya* soient autonomes pour qu'ils ne retombent pas dans d'autres formes d'exploitation.

Besoin d'aide

Le ministère de la Réforme agraire et de l'Administration des terres a formulé une proposition pour la réinsertion des *kamaiya* émancipés, mais il a besoin d'une aide financière pour la mettre en œuvre¹.

Le Programme focal de l'OIT pour la promotion de la Déclaration et le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) ont conçu ensemble un projet pour l'élimination durable du travail en servitude au Népal, auquel le ministère du Travail a affecté 3,5 millions de dollars et qui sera exécuté par le gouvernement et des institutions non gouvernementales du Népal, y compris des organisations d'employeurs et de tra-

vailleurs. Ce projet s'inspire de projets antérieurs de l'IPEC, spécialement consacrés à l'élimination du travail en servitude des enfants au Népal.

Ce nouveau projet reconnaît l'appartenance des enfants réduits en servitude aux familles *kamaiya*, et à la faveur d'une démarche intégrée, permet de prendre en charge les multiples problèmes auxquels se heurtent les ménages défavorisés de l'ouest du Népal. Les éléments clés sont le renforcement de la capacité du gouvernement, des partenaires et des ONG à appuyer efficacement la réinsertion des anciennes familles *kamaiya*, notamment en faisant appliquer le salaire minimum agricole ; la sensibilisa-

tion et l'information sur les principes et droits fondamentaux au travail et les conventions de l'OIT telles que la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999 ; l'aide à la réinsertion des familles *kamaiya* dans leurs communautés ; et l'apport d'une instruction adaptée et de qualité aux enfants *kamaiya* émancipés, soit en les inscrivant dans les écoles du système officiel soit en leur dispensant une formation non classique et professionnelle.

Le projet sera exécuté en collaboration étroite avec le projet sous-régional de l'Unité des finances sociales, qui lutte contre la servitude pour dettes par le financement de proximité au Népal, mais aussi au Bangladesh, en Inde et au Pakistan.

Dans ces quatre pays, le projet de l'Unité des finances sociales vise à faciliter l'accès à des sources alternatives de crédit, à l'épargne et à l'assurance pour une population qui risque d'être réduite en servitude ou de le redevenir après avoir été libérée. La stratégie consiste à briser le quasi-monopole de l'employeur en tant que bailleur de fonds sur le marché local afin de rompre le lien entre travail et capital. Comme le système du travail en servitude repose sur un réseau complexe de relations qui ne sont pas exclusivement financières, un soutien complémentaire sera aussi organisé dans les domaines de la sensibilisation, de l'éducation, des soins de santé primaires, de la création de revenus, de l'organisation communautaire et de l'accès à l'autonomie sociale. □

RAPPORT GLOBAL

Dans le cadre du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, le Directeur général soumet chaque année un rapport global à l'examen de la Conférence internationale du Travail. Le thème du rapport de 2001 sera l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire. Le rapport sera rendu public avant la 89^e session de la CIT, en juin 2001. Ses conclusions et la discussion à laquelle il donnera lieu pendant la Conférence seront utilisées pour rédiger, en vue de la session suivante du Conseil d'administration (novembre 2001), un document sur les priorités et les plans d'action de la coopération technique pour l'élimination du travail forcé.

¹ Ce projet fait partie du programme de l'Unité des finances sociales sur la suppression de la servitude (*Bondage Eradication Standards and Tool - BEST*)

les coûts de main-d'œuvre étaient les plus bas, à savoir la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et le Viet Nam, où les coûts horaires sont inférieurs à 0,45 dollar. La moyenne des coûts horaires dans l'industrie du textile est généralement la plus élevée dans les pays européens (10 dollars). Vient ensuite le Japon (9,40 dollars), suivi par les États-Unis (7,64 dollars) et le Canada (6,81 dollars).

Selon l'analyse du BIT, « les industries THC constituent l'exemple même d'industries mondialisées dans lesquelles les changements de localisation de la production et de direction des échanges se font assez facilement. Cette internationalisation a contribué à un ralentissement des augmentations salariales dans ces industries, de sorte que le niveau des rémunérations y est moins élevé que dans d'autres secteurs. »

Promotion de la Déclaration de l'OIT

Les délégués présents à la réunion représentaient les gouvernements ainsi que les organisations d'employeurs et de travailleurs de 42 pays. Ils ont examiné l'évolution de la production et les pratiques de travail dans ces industries hautement compétitives et de plus en plus dominées par de grandes multinationales qui s'appuient sur des réseaux mondiaux d'approvisionnement, et il n'y a là rien de surprenant.

Les délégués ont demandé au BIT de continuer à promouvoir la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de principes tripartite relative aux entreprises multinationales et à la politique sociale et toutes les conventions et recommandations pertinentes de l'OIT. En vertu de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les 175 États membres de l'OIT sont tenus de respecter les principes énoncés dans les conventions fondamentales, qu'ils aient ou non ratifié ces conventions, et l'OIT s'est engagée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les États membres à les appliquer. Ces principes sont la liberté d'association et de négociation collective ainsi que l'élimination de la discrimination, du travail forcé ou obligatoire et du travail des enfants.

Les participants ont examiné différents problèmes sociaux relevant de la Déclaration, qui touchent les industries THC. Ils ont demandé que des mesures soient prises pour intensifier la lutte contre les ateliers clandestins, qui restent monnaie courante dans les industries des textiles, de l'habillement et de la chaussure des pays industrialisés comme des pays en développement. Ces ateliers ont notamment recours au travail forcé et au travail des enfants. Beaucoup d'enfants travaillent encore dans les industries THC, surtout dans le cadre

de contrats de sous-traitance faisant appel à des travailleurs à domicile.

Autre problème grave : la discrimination. L'inégalité salariale est toujours le lot des femmes, qui constituent près de la moitié de la main-d'œuvre mondiale employée dans la fabrication de textiles, de vêtements et de chaussures. « Quelle que soit la proportion de travailleuses dans les industries THC, il semble que leurs salaires soient systématiquement moins élevés que ceux des hommes » précise le rapport du BIT. En Europe, par exemple, les hommes employés dans les industries THC gagnent de 20 à 30% de plus que les femmes. Une grande partie des sommes investies dans les entreprises THC du secteur structuré se concentrent dans les zones franches d'exportation (ZFE) qui, en chiffres absolus, créent beaucoup d'emplois.

Face aux pressions de la société civile et des médias, d'une part, et pour promouvoir leur image de marque, d'autre part, les entreprises de ce secteur ont de plus en plus recours aux codes facultatifs de conduite, ce qui, selon le rapport, témoigne de « l'émergence d'une responsabilité sociale des entreprises dans une économie globalisée ». Tout en approuvant ce type d'initiatives, les auteurs font observer que pour le moment, elles sont uniquement le fait des grandes entreprises et que leurs effets ne sont pas du tout certains. Ils rappellent notamment que l'on sait peu de chose de leur impact sur le plan social, surtout dans les pays en développement. □

¹ Les pratiques de travail dans les industries de la chaussure, du cuir, des textiles et de l'habillement, Programme des activités sectorielles. Rapport soumis aux fins de discussion. BIT, Genève, 2000. ISBN 92-2-212202-X. 20 francs suisses.

Une agriculture durable dans une économie mondialisée

Travail des enfants, inégalité hommes-femmes et risques professionnels

À l'occasion d'une réunion qui a eu lieu du 28 au 22 septembre 2000 au Bureau international du Travail (BIT), à Genève, les délégués de 26 pays ont étudié les effets de la mondialisation sur les vies et les moyens d'existence de millions de tra-

vailleurs du secteur agricole. Le rapport préparé en vue de cette réunion démontre la marginalisation du secteur agricole dans le processus de mondialisation, l'essentiel des profits allant aux industries d'exportation de biens manufacturés, alors que



BIT/H. Wagner

plus de la moitié de la population active mondiale travaille dans l'agriculture et que plus des deux tiers des pauvres du monde sont concentrés dans ce secteur.

GENÈVE – Jusqu'à présent, les avantages de la mondialisation pour le secteur agricole se sont traduits par une diversification des exportations, qui se sont ouvertes à des produits sans tradition d'exportation tels que les fruits, les légumes et les fleurs. Pour l'essentiel, cette évolution est due à l'accroissement de l'investissement direct étranger favorisé par la mondialisation croissante.

L'inconvénient est que les petits cultivateurs sont exclus des nouvelles activités en raison des fortes exigences en capital requises pour les serres, pour la conservation par le froid, ainsi que pour l'importation de matériel et de personnel. La participation des petits agriculteurs devrait être un point central de toute stratégie de développement des nouvelles activités. Le rapport recommande de ne pas chercher à attirer trop rapidement les investissements directs étrangers vers l'agriculture afin d'éviter un déplacement massif de la main-d'œuvre agricole.

L'un des effets de la mondialisation est la transmission rapide de nouvelles idées et de l'information sur les pratiques de travail, qui pourrait bien, à l'avenir, influencer davantage sur la transformation de l'agriculture que le commerce et l'investissement direct. En témoignent les initiatives privées spontanées qui, après s'être attaquées au travail des enfants, couvrent désormais les conditions de travail sous tous leurs aspects, notamment pour ce qui est du rôle des femmes dans l'agriculture, de la sécurité au travail et des organismes génétiquement modifiés.

Le rapport indique que la majorité des travailleurs enfants sont employés dans les exploitations agricoles et surtout dans les exploitations familiales. Le travail des enfants existe aussi dans l'agriculture commerciale, où les risques d'exploitation sont encore plus prononcés car les enfants effectuent de longues journées de travail, sont astreints à des travaux pénibles et exposés à des dangers, en étant très peu rémunérés. En outre, le travail forcé est un phénomène courant dans plusieurs régions en développement.

L'agriculture est la principale source d'emplois des femmes de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie. L'avantage que pourrait présenter une telle « intégration » dans l'agriculture mérite cependant d'être nuancé car les femmes effectuent souvent l'essentiel du travail en étant très faiblement rémunérées et sans participer à la prise de décisions. Pour le BIT, améliorer la condition des femmes pau-

vres est une tâche de longue haleine étant donné la répartition des rôles entre les sexes qui existe dans les sociétés rurales traditionnelles. Aussi est-il indispensable d'assurer une plus grande participation des femmes à tous les stades du processus de décision afin de susciter les changements sociaux et économiques nécessaires.

Une des trois occupations les plus dangereuses

En termes de santé et de sécurité du travailleur, l'agriculture est classée parmi les trois occupations les plus dangereuses, l'utilisation croissante de la machine et des produits chimiques étant à l'origine de nombreuses maladies professionnelles et de nombreux accidents du travail. Le rapport indique que la majeure partie de la main-d'œuvre agricole n'est pas suffisamment formée aux pratiques sûres, et insiste sur la nécessité de former les travailleurs et de leur fournir des équipements de protection afin de réduire le risque de lésions. Il recommande que des mesures soient prises d'urgence afin de réduire l'exposition des travailleurs agricoles aux produits chimiques nocifs, et notamment d'interdire l'épandage aérien des pesticides.

De par son actualité et son impact potentiel sur l'emploi, le débat a aussi porté sur les avantages et les inconvénients des organismes génétiquement modifiés. Même dans la nature,

il arrive que se produisent des modifications génétiques; désormais des expériences de ce genre sont faites en laboratoire et pénètrent dans le monde réel à la vitesse de l'Internet. Malgré les gains de productivité et le moindre recours aux produits chimiques, les organismes génétiquement modifiés suscitent un certain nombre de préoccupations quant à l'imprévisibilité des gènes transplantés et aux éventuels effets de toute libération, dans la nature, d'organismes vivants ainsi modifiés.

Les auteurs du rapport considèrent qu'il est urgent de tirer les leçons qui permettront d'orienter la mondialisation de telle sorte qu'un maximum d'individus et de pays en tirent avantage. Les conclusions de la réunion font référence au concept de « travail décent » récemment adopté par l'OIT, qui devrait guider la réflexion sur l'instauration de pratiques du travail justes dans l'agriculture.

Dans une résolution sur l'action future de l'OIT, les participants invitent le Conseil d'administration du BIT à allouer les ressources nécessaires à la mise en œuvre des conclusions de la réunion. En outre, ils prient le Directeur général du BIT de préparer une étude sur la négociation collective dans l'agriculture. □

¹ Un développement agricole durable dans une économie mondialisée, rapport soumis aux fins de discussion à la Réunion tripartite sur les moyens d'assurer un développement agricole durable grâce à la modernisation de l'agriculture et de l'emploi dans une économie mondialisée, BIT, Genève, 2000. ISBN 92-2-212171-6. 15 francs suisses.

L'OIT lance un nouveau programme mondial sur le sida

Réunion de l'OIT sur le travail des enfants, l'inégalité hommes-femmes et les risques professionnels

GENÈVE – Le BIT a lancé un Programme mondial sur le VIH/sida dans le monde du travail. Ce programme, qui a été rendu public au mois de septembre 2000, a été élaboré en vertu d'une résolution sur le VIH/sida, adoptée au mois de juin 2000 par la Conférence internationale du Travail.

Le nouveau programme mondial fait écho à la résolution qui invitait le Directeur général à créer au Bureau international du Travail une structure traitant du VIH/sida sur le lieu de

travail et d'améliorer la capacité des partenaires sociaux à formuler et à mettre effectivement en application des politiques, des programmes et des activités à l'échelon national et dans les entreprises.

Le principal objectif du programme est d'aider les États membres à lutter contre la propagation et les dangers du VIH/sida par des mesures applicables sur les lieux de travail, à faire face aux conséquences sociales et économiques de la pandémie ainsi qu'à proté-



ger et soutenir les travailleurs séropositifs ou atteints du sida et leur famille. La participation de l'OIT aux efforts déployés à l'échelle internationale pour lutter contre le VIH/sida se fonde sur les principes de la justice sociale, de l'égalité et du tripartisme qui ont présidé à la création de l'OIT ainsi que sur les normes fondamentales du travail.

Au mois de novembre 2000, lors de sa 279^e session, le Conseil d'administration a examiné une série de propositions du Directeur géné-

ral, sur la recherche, l'élaboration de directives internationales, le renforcement des capacités et l'appui institutionnel en faveur des ministères du Travail et des organisations d'employeurs et de travailleurs, la sensibilisation et la diffusion de l'information, l'aide à l'élaboration d'instruments juridiques condamnant la discrimination et les préjugés tout en prévoyant une protection spéciale pour les victimes de la pandémie ainsi que la réalisation de programmes de formation et d'éducation

ouvrière, d'activités de sensibilisation à l'intention des employeurs et de leurs organisations ainsi que d'activités de soutien et de prise en charge.

Le programme mondial de l'OIT, qui sera financé à l'aide des ressources propres de l'OIT et de dons, appuiera pendant les cinq premières années les activités opérationnelles menées à l'échelon national dans 15 États membres au moins. □

Emploi des jeunes

Lancement d'un réseau de décideurs pour la création d'emplois

Le nombre de jeunes chômeurs augmente dans le monde. Face à ce problème, l'OIT s'associe aux Nations Unies et à la Banque mondiale au sein d'un réseau de haut niveau sur l'emploi des jeunes qui regroupera les forces des entreprises privées, de la société civile et des responsables de la politique économique. Objectif : trouver des moyens de créer davantage d'emplois pour les jeunes.

GENÈVE – Selon de récentes estimations

du BIT, sur le milliard de jeunes de 15 à 24 ans qui vivent dans le monde et représentent grosso modo un cinquième de la population mondiale, environ 70 millions sont au chômage.

Dans certains pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine, le chiffre est beaucoup plus élevé puisque environ un tiers de la population jeune est sans travail, à la recherche d'un emploi et/ou en condition de travailler. Les régions du monde les plus durement touchées sont l'Europe du Sud, l'Europe de l'Est et les

Caraïbes. Toutefois, le chômage des jeunes n'est pas uniformément élevé. Dans de nombreux pays, les adolescents pâtissent davantage du chômage que les plus de 20 ans. Dans d'autres, le taux de chômage des femmes jeunes est supérieur à celui des hommes jeunes ou leur taux d'activité est inférieur.

Le sous-emploi constitue aussi un problème de plus en plus grave, certains jeunes travaillant moins qu'ils le souhaiteraient alors que d'autres effectuent un nombre d'heures supérieur à la normale mais sans gagner plus.



BIT/Jacques Maillard

Dans de nombreux pays, les adolescents pâtissent davantage du chômage que les plus de 20 ans. Dans d'autres, le taux de chômage des femmes jeunes est supérieur à celui des hommes jeunes ou leur taux d'activité est inférieur.

Un réseau de décideurs

Face au problème du chômage des jeunes, l'OIT a formé avec la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies un réseau pour l'emploi des jeunes. Dans une lettre adressée au Directeur général du BIT, Juan Somavia, le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, écrit : « En adoptant à l'unanimité la Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde ont décidé d'élaborer et d'appliquer des stratégies qui offrent aux jeunes de tous les pays un véritable chance de trouver un travail décent et productif¹. »

Le réseau a pour objectifs de :

- formuler une série de recommandations pour promouvoir l'emploi des jeunes, que le Secrétaire général proposera pour action aux dirigeants du monde entier dans un an ;
- diffuser l'information sur les bonnes pratiques et les enseignements du passé ou sur

les mesures et programmes de création d'emplois à l'intention des jeunes, qui sont en cours d'exécution ;

- lancer une série d'initiatives favorisant l'emploi des jeunes, auxquelles collaboreront des partenaires qui ne font pas partie du système des Nations Unies.

MM. Somavia, Annan et Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, présideront le réseau. Celui-ci consultera les décideurs du secteur privé, de la politique économique et de la société civile, y compris des animateurs de mouvements de la jeunesse. Il présentera dans un an des recommandations sur les solutions possibles, en tenant compte de la contribution de la technologie de l'information et du secteur informel – et surtout les petites entreprises – à la création d'emplois.

Le BIT a d'ores et déjà créé une équipe intersectorielle pour l'emploi des jeunes, qui est placée sous la direction du Secteur de l'emploi et à laquelle participent différents services du Bureau chapeautés par le Programme focal sur les connaissances, les compétences et l'employabilité. Le BIT assume en outre la responsabilité de deux questions thématiques : la création de débouchés pour les jeunes à travers les technologies de l'information et de la communication et la recherche de solutions permettant de combler l'écart entre le secteur informel et l'économie du savoir du point de vue des jeunes femmes et hommes.

La Banque mondiale a proposé de se concentrer sur l'inclusion de la dimension emploi des jeunes dans son travail analytique et ses activités par pays, et notamment dans les programmes nationaux de lutte contre la pauvreté. Elle se charge en outre du thème de l'éducation et de la formation. Les Nations Unies, elles, coordonneront les travaux relatifs à l'intégration de l'emploi des jeunes dans les stratégies de développement et notamment dans les grands programmes du système des Nations Unies.

Dans sa lettre, M. Annan précise que la démarche générale consiste à traiter l'emploi des jeunes comme une dimension très importante des grands programmes de développement et de lancer des initiatives à part entière sur l'emploi des jeunes. Et il ajoute que les recommandations d'action devraient être liées à des mesures concrètes et visibles. □

¹ Cf. la Déclaration des Nations Unies pour le Millénaire, adoptée par l'Assemblée générale lors du Sommet du Millénaire tenu du 6 au 8 septembre 2000, à New York.

279^e session du Conseil d'administration :

Le Myanmar, la Colombie et la mondialisation à l'ordre du jour



Images Asia/Video-image

GENÈVE (Nouvelles du BIT) – Lors de sa 279^e session, qu'il a tenue du 4 au 17 novembre 2000, le Conseil d'administration du BIT¹ a décidé de poursuivre l'application des mesures visant à contraindre le gouvernement du Myanmar (Birmanie) à honorer l'obligation d'éliminer le travail forcé dans le pays.

Le Conseil d'administration a en effet donné son feu vert à l'application intégrale d'une résolution adoptée en juin dernier par la Conférence internationale du Travail, pour obliger le gouvernement du Myanmar à respecter la convention (n°29) sur le travail forcé que le pays a ratifiée en 1955.

Cette résolution sans précédent a été adoptée en vertu de l'article 33 de la Constitution de l'OIT, qui n'avait encore jamais été invoqué jusqu'alors. Elle invite le Myanmar à «prendre des mesures concrètes» afin d'appliquer les recommandations d'une commis-

sion d'enquête qui, en 1998, avait constaté que le recours au travail forcé était une pratique «généralisée et systématique» dans le pays, et prévoit, si tel n'est pas le cas, l'entrée en vigueur d'une série de mesures le 30 novembre 2000.

Sur la base du rapport d'une mission de coopération technique du BIT, qui s'est rendue au Myanmar au mois d'octobre 2000, le Conseil d'administration dans son ensemble a estimé ne pas pouvoir considérer que le Myanmar avait mis en œuvre les recommandations de la commission d'enquête et donc que la totalité des mesures prévues à l'article 33 de la Constitution était applicable.

Dans ses recommandations, la commission d'enquête préconisait que la législation du Myanmar, notamment la loi sur les villes et la loi sur les villages, soit alignée sur les dispositions de la convention (n°29) sur le travail forcé, 1930, que le pays a ratifiée; que les autorités, en particulier les militaires, n'impo-

sent plus de travail forcé ou obligatoire; et que les peines prévues pour recours au travail forcé soient strictement appliquées, des enquêtes approfondies devant être menées et les personnes reconnues coupables de cette exaction devant être poursuivies et sanctionnées.

Parallèlement, le Président a fait part d'un sentiment largement partagé selon lequel le Directeur général du BIT devrait continuer à proposer la coopération du BIT au gouvernement du Myanmar afin de promouvoir la pleine application par ce gouvernement des recommandations de la commission d'enquête.

Les mesures prévues aux termes de la résolution de la Conférence sont les suivantes :

- Maintenir la question de la mise en œuvre des recommandations de la commission d'enquête à l'ordre du jour des futures sessions de la Conférence tant qu'il n'est pas avéré que le Myanmar s'est acquitté de ses obligations.
- Recommander aux mandants de l'Organisation de revoir leurs relations avec le Myanmar et de prendre des mesures pour garantir que ces relations ne contribuent pas à perpétuer ou à étendre le système de travail forcé ou obligatoire dans ce pays.
- Inviter le Directeur général du BIT à demander aux organisations internationales qui travaillent avec l'OIT de reconsidérer toute coopération qu'elles pourraient avoir engagée avec le Myanmar et, le cas échéant, de mettre fin le plus rapidement possible à toute activité qui pourrait avoir pour effet d'encourager directement ou indirectement la pratique du travail forcé ou obligatoire.
- Inviter le Directeur général du BIT à demander au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) d'inclure dans l'ordre du jour de sa session de juillet 2001 un point consacré au non-respect par le Myanmar des recommandations de la commission d'enquête et chercher à faire adopter par l'ECOSOC ou par l'Assemblée générale, voire par ces deux organes, des recommandations adressées aux gouvernements et aux institutions spécialisées visant à ce qu'ils s'assurent que leur implication n'encourage pas, directement ou indirectement, la pratique du travail forcé.
- Inviter le Directeur général à présenter au Conseil d'administration un rapport périodique sur le résultat des mesures visant les organisations internationales et l'Organisation des Nations Unies et à informer celles-ci de tout fait nouveau survenu dans la mise en



Images Asia/Video-image

œuvre par le Myanmar des recommandations de la commission d'enquête.

Le Directeur général fera donc rapport au Conseil d'administration, lors de sa 280^e session qui se tiendra au mois de mars prochain, sur tout élément nouveau. Le Conseil d'administration pourra ainsi, en fonction de l'évolution de la situation, adresser des recommandations appropriées à la Conférence internationale du Travail en 2001.

Autres sujets traités par le Conseil d'administration :

- Examen du rapport de Rafael F. Albuquerque, *représentant spécial du Directeur général*, qui s'est rendu au mois d'octobre en Colombie, où il a rencontré des représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que des responsables du gouvernement au sujet des nombreux actes de violence dont sont victimes les syndicalistes dans ce pays. M. Albuquerque a souligné la gravité de la situation et indiqué que les violations des droits fondamentaux des travailleurs étaient en augmentation. Il s'est déclaré confiant que l'ouverture d'un bureau de l'OIT pour aider le gouvernement colombien faciliterait le dialogue social et permettrait d'améliorer une situation dont pâtissent les travailleurs. En réponse, le ministre colombien du Travail et de la Sécurité sociale, Angelino Garzón, a déclaré que le gouvernement de la Colombie s'engageait à coopérer avec l'OIT et les syndicats afin de garantir la

sécurité des syndicalistes et des employeurs.

- Débat d'une journée à propos des travaux du *Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation*, sur le thème «Organisation, négociation et dialogue pour le développement dans le contexte de la mondialisation». Le Président du Conseil d'administration, le Brésilien Celso L. Nunes Amorim, a indiqué que les points suivants faisaient l'objet d'un consensus :

- Intensification de la recherche notamment dans des domaines tels que le commerce, l'investissement et l'emploi, la réduction de la pauvreté et le travail décent, les modes de participation au développement, surtout dans les secteurs informel et les petites et très petites entreprises.
- Exploration des possibilités de collaboration avec d'autres organisations pour un engagement ferme en faveur de la promotion par l'OIT des principes et droits fondamentaux au travail.
- Poursuite du débat, au sein du groupe de travail, sur la manière de concrétiser les propositions de recherche en commençant par examiner la complémentarité des mesures sociales et politiques prises à l'échelon national pour réduire la pauvreté et faciliter l'accès à un travail décent.

- Adoption du rapport du *Comité de la liberté syndicale*² qui attire l'attention sur l'extrême gravité de la situation qui règne au Gua-

temala, où l'exercice de l'activité syndicale donne fréquemment lieu à des violations des droits de l'homme (assassinats, coups et blessures volontaires, menaces de mort, descentes dans les maisons et tentatives d'enlèvement de responsables syndicaux et de personnes syndiquées, licenciements antisyndicaux, refus de la négociation collective et de l'obligation d'approuver les conventions collectives en matière de conditions de travail). Par ailleurs, répondant aux allégations de l'Internationale de l'éducation (EI) et de l'Association des enseignants éthiopiens (ETA), selon lesquelles le gouvernement éthiopien s'ingère dans l'activité syndicale, le Comité a prié de nouveau le gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que l'ensemble des membres et des dirigeants de l'ETA

qui sont détenus ou font l'objet d'accusations, soient libérés et que les poursuites soient abandonnées. Il s'agit-là d'un cas grave comportant l'assassinat, l'arrestation, la détention, le harcèlement, le licenciement et la mutation de membres et de dirigeants syndicaux ainsi que l'ingérence du gouvernement dans le fonctionnement du syndicat, dont le Comité est saisi depuis plusieurs années. □

¹ Le Conseil d'administration est l'organe exécutif du Bureau international du Travail (le Bureau est le secrétariat de l'Organisation). Il se réunit trois fois par an, en mars, juin et novembre. Il prend les décisions relatives à la politique de l'OIT, décide de l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail, adopte les projets de programme et de budget de l'Organisation qui sont soumis à l'approbation de la Conférence et élit le Directeur général. Le Conseil d'administration est composé de 56 membres titulaires (28 membres gouvernementaux,

14 membres représentant les employeurs et 14 membres représentant les travailleurs) et de 66 membres suppléants (28 pour les gouvernements, 19 pour les employeurs et 19 pour les travailleurs). Parmi les sièges détenus par les gouvernements, dix sont occupés en permanence par les principaux pays industrialisés (Allemagne, Brésil, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Italie, Japon, Royaume-Uni). Les autres membres gouvernementaux sont élus tous les trois ans par la Conférence. Il s'agit actuellement des 18 pays suivants: Algérie, Arabie saoudite, Burkina Faso, Canada, Croatie, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Malaisie, Namibie, Pérou, République de Corée, République islamique d'Iran, Slovaquie, Suisse, Tchad, Trinité-et-Tobago, Venezuela.

² Le Comité de la liberté syndicale a été institué en 1951, pour surveiller le respect des principes fondamentaux de la liberté syndicale, qui garantissent, entre autres, le droit des travailleurs de s'organiser et de négocier collectivement. Il se réunit trois fois par an et se compose de 3 représentants du gouvernement, de 3 représentants des employeurs et de 3 représentants des travailleurs.

Du chantier naval au cimetière de bateaux: Peut-on améliorer les conditions de démolition des navires?

(Suite de la page 9)

sûrement pas jusqu'à réglementer les installations et les conditions de travail.»

Alors, qui est responsable ? Selon les projections du magazine maritime *Lloyd's List*, le nombre de navires à démolir triplera dans les années à venir, avec le vieillissement des vaisseaux construits dans les années soixante-dix, qui deviendront progressivement impropres à la navigation, et l'interdiction des bateaux à coque simple. Les chantiers de démolition devront donc travailler plus vite, ce qui accroîtra encore la pression qui pèse sur eux. Toutefois, cette course contre la rouille aura peut-être un aspect positif : l'industrie se développant grâce à la multiplication des épaves, il sera peut-être possible d'améliorer des conditions de travail.

« Aujourd'hui, seuls quatre ou cinq pays font le travail, » rappelle Rahman. « Or, nous ne faisons pas que détruire les navires, nous vous sauvons... Compte tenu de la situation mondiale, nous faisons un boulot énorme. Sinon, comme le *Titanic*, les navires devraient être coulés au fond des mers. »

Selon Paul Bailey, pour parvenir à une solution mondiale, il faut la participation de toutes les parties prenantes. « Le problème peut



BIT/Sanja Göhre

Il y a de quoi faire pour améliorer les conditions dans lesquelles s'effectue ce travail à la fois dangereux et éreintant. Les accidents peuvent survenir de toutes parts : de la chute de plaques d'acier aux câbles de treuil usés qui, en lâchant, risquent de trancher un membre ou une tête.

paraître insurmontable, mais un certain nombre de mesures concrètes peuvent être prises, qui consistent notamment à former les travailleurs, à leur donner du matériel de protection et des logements salubres. Les travailleurs ne pourront à eux seuls résoudre le problème. Il nous faut un partenariat mondial des armateurs, des démolisseurs, des employeurs, des

syndicats et bien sûr des inspecteurs gouvernementaux qui veilleront à ce que ces normes soient appliquées. Voilà encore un test pour la mondialisation et le travail décent ». □

Voir dans la rubrique Médiathèque, l'information sur un film vidéo récemment produit par le BIT sur ce sujet.

Activités organisées dans le monde entier par l'Organisation internationale du Travail ou avec son appui

LE G-8 DEMANDE UNE PLUS LARGE PROMOTION DES NORMES FONDAMENTALES DU TRAVAIL

▲ Réunis au Japon à la fin du mois de juillet 2000, les dirigeants des pays du G-8 se sont engagés à nouer des relations de partenariat avec des pays qui ne font pas partie du G-8, en particulier des pays en développement, ainsi que des organisations internationales et la société civile, y compris le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Dans un communiqué daté du 23 juillet, ils se déclarent notamment favorables à une intensification de la coopération entre l'OIT et les institutions financières internationales (IFI) pour assurer une protection sociale suffisante et promouvoir les normes fondamentales du travail et enjoignent aux IFI de tenir compte de ces normes lorsqu'elles examinent l'action à mener avec les pouvoirs publics de pays membres. En outre, ils soulignent la nécessité d'instituer une coopération effective entre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'OIT à propos de la dimension sociale de la mondialisation et de la libéralisation du commerce. Les dirigeants du G-8 ont également réaffirmé l'importance qu'ils attachent à l'enseignement primaire, à la lutte contre la pauvreté et aux mesures destinées à combattre le VIH/sida.

DES EMPLOYEURS EUROPÉENS SE RÉUNISSENT EN ESTONIE

▲ À l'occasion de deux réunions tenues à la mi-septembre à Tallinn, en Estonie, dont l'organisation des employeurs estoniens (ETTK) était l'hôte, des employeurs européens ont évoqué l'avenir de l'Europe sociale et de l'intégration européenne. Un atelier de l'OIT sur « les employeurs et le dialogue social – stratégie des employeurs pour l'Europe de demain » a traité des exigences de l'Union européenne à l'égard des pays candidats et des manières d'améliorer la coopération Est-Ouest entre employeurs. À la suite de cette rencontre, l'Organisation internationale des employeurs (OIE) a réuni un nombre record de trente organisations européennes membres à sa réunion européenne annuelle, qui avait pour thèmes « L'OIT et les employeurs » et « La sécurité sociale au XXI^e siècle ». Le Premier ministre de l'Estonie, Mart Laar, et le Directeur général du BIT, Juan Somavia, ont participé à cette réunion.

Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau des activités pour les employeurs, tél. 4122/799 7748 ; fax 4122/799 8948 ; e-mail : actemp@ilo.org

TRIPARTISME ET DIALOGUE SOCIAL EN AMÉRIQUE CENTRALE

▲ Un projet de l'OIT sur le tripartisme et le dialogue social a été lancé en juin 2000 en Amérique centrale avec des ressources du gouverne-

ment norvégien. Ce projet, qui sera mis en œuvre au Costa Rica, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et à Panama, contribuera au renforcement des institutions gouvernementales concernées et des partenaires sociaux par le biais de l'appui institutionnel et de mécanismes de consultation et de dialogue. Il favorisera en outre la prise en compte des différences entre les sexes et la participation de femmes à ce processus. Un autre projet financé par la Norvège pour la promotion de relations professionnelles dignes de ce nom existe déjà au Bangladesh, en Inde, à Sri Lanka, au Pakistan et au Viet Nam depuis 1998.

Pour tout renseignement, s'adresser au Programme focal pour le renforcement du dialogue social, tél. 4122/799 7035; fax 4122/799 8749; e-mail : ifpdialogue@ilo.org

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES EN RUSSIE

▲ Dans les pays de l'ancien bloc soviétique, l'égalité entre les hommes et les femmes était imposée par la loi et revêtait un caractère conventionnel. Contrairement à ce qui se passe généralement dans les sociétés occidentales, l'intégration des femmes dans le marché du tra-



BIT/Jacques Maillard

vail ne s'accompagnait d'aucun débat sur le rôle traditionnel de la femme dans la famille et au foyer. Beaucoup de femmes étaient donc astreintes à la « double journée ». Ces dernières années, la situation des femmes s'est encore aggravée. Les mères célibataires constituent désormais l'une des catégories les plus vulnérables et les plus démunies. Avec des chercheurs russes et la Fédération syndicale de Moscou, le BIT a lancé un projet destiné à stimuler le débat au sujet de

l'égalité entre les sexes sur le lieu de travail dans la Russie contemporaine. Les résultats préliminaires de cette recherche sont présentés dans un rapport intitulé: *Gender issues at work. Case-studies on Russian enterprises*.

Pour tout renseignement, s'adresser à F. Hoffer, EECAT, Moscou, tél. 7095/933 0810; fax 7095/9330820; e-mail: hoffer@ilo.org

RAPPORT DE LA CISL SUR LES VIOLATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'OIT EN 1999

▲ Au moins 140 syndicalistes qui ont défendu les droits des travailleurs ont été assassinés, ont disparu ou se sont suicidés après avoir été menacés. Tel est le constat qui figure dans le dernier rapport de la Confédération internationale des syndicats libres sur les droits syndicaux dans 113 pays. Bill Jordan, secrétaire général de la CISL, attire l'attention sur les principales conclusions du rapport : « Oppression impitoyable en Amérique latine, attaques et ingérence en Asie, arrestations et incarcérations en Afrique, graves restrictions et non-paiement des salaires en Europe de l'Est et ten-

dance de plus en plus courante au « harcèlement » des syndicats les dans les pays industrialisés. »

FORUM DES ENTREPRISES DES CARAÏBES

▲ Comment entreprises et syndicats peuvent-ils s'unir pour lancer un processus d'instauration de la confiance qui soit bénéfique aux unes et aux autres? Pour répondre à cette question, l'OIT organisera les 25 et 26 janvier 2001, avec l'appui du ministère du Travail des États-Unis, le premier Forum des entreprises des Caraïbes, au cours duquel des chefs d'entreprise et des dirigeants syndicaux, ainsi que des experts et praticiens internationaux et caribéens présenteront des exemples d'entreprises qui ont obtenu des résultats concluants dans ce domaine. À cette occasion, l'OIT et le ministère du Travail des États-Unis lanceront aux Caraïbes un vaste programme de promotion des stratégies d'entreprise axées sur les ressources humaines et de partenariats dans le monde du travail.

Pour tout renseignement, s'adresser à L. Hazel, tél. 868/628 1453, fax 868/6328 2433; e-mail: hazel@ilocarib.org

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS AU BANGLADESH : DU RÊVE À LA RÉALITÉ

▲ Il y a cinq ans, l'Association des fabricants et des exportateurs de vêtements du Bangladesh (BGMEA) faisait oeuvre de pionnière en mettant sur pied, avec l'UNICEF et l'OIT, un plan intégré de lutte contre le travail des enfants, proposant des alternatives valables aux travailleurs enfants. Depuis, 27 000 enfants ont été retirés des usines membres de la BGMEA et le pourcentage des enfants qui travaillent dans ces usines est tombé de 40% en 1995 à 5% à la fin du premier semestre de l'an 2000.

Le plan intégré de lutte contre le travail des enfants comprend un système de suivi, un programme de remplacement du revenu pour les anciens travailleurs enfants et leur famille, des centres d'apprentissage, l'octroi de microcrédits aux adultes des familles des enfants ainsi qu'un programme de formation professionnelle et à la création d'entreprises. Grâce à l'instruction, aux allocations périodiques et à la formation professionnelle ainsi offertes, des milliers d'enfants ont repris espoir et la principale industrie d'exportation du pays a échappé à la menace d'un boycottage des importateurs.

Le Programme international de

l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) a créé des alliances stratégiques de ce type dans d'autres secteurs tels que la fabrication de ballons de football au Pakistan et la pêche en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande. Ces stratégies et d'autres destinées à éliminer le travail des enfants dans l'économie mondiale ont retenu l'attention des experts de 16 pays lors d'une réunion régionale asienne de l'OIT et du Japon sur la surveillance du travail des enfants dans le monde du travail, qui s'est tenue du 24 au 26 octobre 2000 à Dhaka (Bangladesh).

Le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) a été créé en 1992 pour aider les pays à lutter contre le travail des enfants par le biais de programmes d'action, de recherche, de développement et de sensibilisation. Conçu au départ pour un noyau d'une petite dizaine de pays, l'IPEC constitue désormais une véritable alliance mondiale à l'œuvre dans 65 pays de toutes les régions du monde.



BIT/Serge Cid

En finir avec la diplomatie syndicale

Syndicats sans frontières ? Congrès de la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM)

Ce ne sera peut-être pas la dernière de ce type, mais la 10^e Conférence mondiale de l'automobile de la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM), qui s'est tenue les 26 et 27 septembre 2000 au Centre des congrès de Wolfsburg (Allemagne), aura marqué un tournant dans la coopération internationale entre syndicats. Les délégués et les représentants syndicaux de l'industrie automobile et de ses fournisseurs du monde entier étaient venus à Wolfsburg pour débattre de « la solidarité mondiale dans une industrie mondiale », thème central de la réunion.

▲ WOLFSBURG (Allemagne) – « Nous devons abandonner la diplomatie syndicale au profit d'une communication au jour le jour à l'échelle planétaire », a déclaré Klaus Zwickel (IG-Metall/Allemagne), président de la FIOM. Manifestement impatient face à la rapidité de la mondialisation, il a essayé de faire comprendre aux participants qu'à l'avenir, il ne faudra plus se contenter de belles résolutions – aussi fondées soient-elles – dénonçant les effets dévastateurs de la mondialisation, mais qu'il faudra instaurer une coopération de tous les instants, propice à une action syndicale rapide et directe par-delà les frontières.

Peu de branches d'activité sont aussi fortement internationalisées que l'industrie automobile. La vague de fusions, d'accords de coopération et d'intégrations de ces dernières années a donné naissance à six conglomerats mondiaux : General Motors, Ford, Daimler-Chrysler, Toyota, Renault et Volkswagen, qui ensemble représentent environ 82% de la production mondiale. Le reste est assuré par quatre entreprises plus petites (Honda, Peugeot-Citroën, BMW et Daewoo) et quelques fabricants spécialisés, dont les observateurs estiment qu'ils pourraient être absorbés à moyen terme.

Parallèlement, les grandes sociétés orientent de plus en plus leurs activités vers la prestation de services. Ferdinand Piëch, Directeur général du groupe Volkswagen, a dit que Volkswagen était certainement appelé à devenir le plus grand fournisseur de services dans tous les domaines liés à l'automobile. Il a d'ailleurs déclaré que l'emploi dans la production proprement dite continuerait à régresser au profit des services avant et après-vente. Et selon lui, la somptueuse exposition thématique « Auto City », récemment ouverte à Wolfsburg sous les auspices de Volkswagen, dans laquelle le client peut prendre possession de sa nouvelle voiture d'une manière qui s'apparente presque à un acte cérémoniel, constitue déjà un pas dans cette direction.

Dans ces conditions, la représentation des intérêts des travailleurs dans l'entreprise et sur le plan syndical suppose deux types d'action : premièrement, les travailleurs doivent, à l'instar des entreprises, s'organiser à l'échelon international et, deuxièmement, ils doivent pénétrer les secteurs jusque-là fermés au syndicalisme. Les syndicats de l'usine Volkswagen de Wolfsburg, eux, ont réussi à organiser la majorité des salariés nouvellement recrutés à Auto City. Et, depuis 1999, ils ont à leur dispo-

sition un comité d'entreprise international au sein duquel sont représentés les délégués des principaux sites de production de Volkswagen installés dans douze pays.

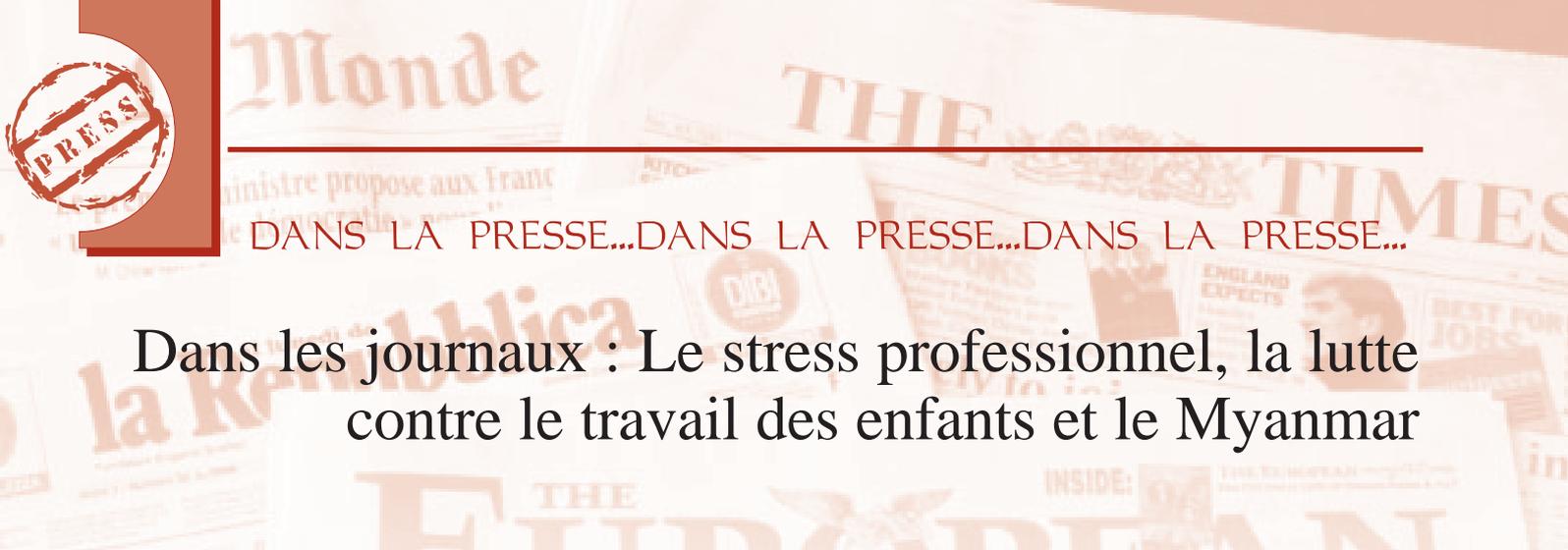
Une réunion du Comité d'entreprise international de Volkswagen, tenu une semaine avant le congrès de la FIOM, a mis en lumière l'importance de la coopération directe, immédiate, pour les représentants des salariés des sites de production périphériques. Les représentants de plusieurs de ces sites ont signalé des conflits avec les directions locales pour cause de non-respect des taux de rémunération ou de la réglementation applicables aux heures supplémentaires obligatoires. Grâce au Comité d'entreprise international, les situations de ce type sont portées directement à la connaissance de la direction générale du groupe.

Cependant, tel n'est pas encore le cas dans la plupart des autres groupes d'entreprises. Dans un premier temps, cette lacune est comblée dans le cadre de la FIOM par des « comités internationaux » qui toutefois ne fonctionnent pas en permanence. Un autre groupe de travail de la FIOM sera donc institué pour, selon les termes de Marcello Makentacchi, secrétaire général de la FIOM, « contribuer à l'édification d'un réseau mondial du mouvement des métallurgistes ». Parallèlement, la FIOM a élaboré un projet de code de conduite englobant les normes fondamentales de l'OIT, auquel elle espère que les entreprises adhéreront.

En outre, toujours dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour s'adapter plus rapidement à la mondialisation, la FIOM confiera la responsabilité d'organiser les comités d'entreprise internationaux au syndicat qui a le plus d'affiliés (généralement celui du pays d'origine de la multinationale) afin de se consacrer davantage à la solidarité internationale.

Pour faciliter le dialogue social, Paul Bailey, spécialiste de l'industrie automobile au Département des activités sectorielles du BIT, a animé deux débats : l'un sur les conséquences de l'évolution de l'industrie pour les travailleurs et le second sur la réaction des syndicats.

*Martin Kempe
et PRESSE/BIT*



DANS LA PRESSE...DANS LA PRESSE...DANS LA PRESSE...

Dans les journaux : Le stress professionnel, la lutte contre le travail des enfants et le Myanmar

The Financial Express
(Inde)
Process of marginalising farm sector must be reversed, ILO
Our Political Bureau
New Delhi, Sept 18

Agriculture sector has effectively been marginalised in the process of globalisation. With most gains going to manufacturing-export industries, says an International Labour Organisation (ILO) report.

Underscoring the urgent need to draw lessons, for the process can be altered to benefit the maximum number of people and countries, the report says the urgency arises from the fact that agriculture still contains over half of the world's labour force and over two-thirds of world poverty.

The report has been prepared for a four-day tripartite meeting at the ILO headquarters at Geneva beginning on Monday which will be attended by representatives of 26 countries.

The meeting, organised under the auspices of the ILO's Sectoral Activities Programme, will address questions like "How is the agriculture sector-the largest employer of the world labour force-affected by globalisation". What role does it play and how can this role be enhanced in a sustainable manner to improve the living standards of farmers and farm workers?

The report, gist of which was released here on Monday by the local ILO office, says the benefits of globalisation for the farm sector have so far come in the form of diversification of the export base to non-traditional crops like fruits, vegetables and flowers.

FT.com
FINANCIAL TIMES
(Grande-Bretagne)

1. BUSINESS TIMES (MALAYSIA): MALAYSIA RATIFIES ILO CONVENTION ON CHILD LABOUR

BUSINESS TIMES (MALAYSIA): MALAYSIA RATIFIES ILO CONVENTION ON CHILD LABOUR
19% match; Business Times (Malaysia); 21-Sep-2000 12:00:00 am; 343 words
BY HAMISAH HAMID

MALAYSIA has ratified the International Labour Organisation (ILO) Convention 182 on the prohibition and the elimination of the worst forms of child labour.

Human Resources Minister Datuk Dr Fong Chan Onn said the Cabinet agreed to ratify the convention during its meeting last Wednesday.

The ILO Convention on the worst forms of child labour, involving those below 18 years old, include all forms of slavery or practices similar to slavery, procuring or offering of a child for prostitution, the production of pornography or for illicit activities and work likely to harm the health, safety and moral of children," he said at a news conference after chairing the ministry's post-Cabinet meeting in Kuala Lumpur.

(Grande-Bretagne)



IT revolution fuels workplace stress

A new report says that increasing numbers of people suffer from stress because of changes in work practices - and it is costing governments and companies billions of dollars a year.

The International Labour Organisation (ILO), a UN agency handling employment issues, drew these conclusions in a survey drawn from separate studies conducted in five industrialised countries.

The results led the ILO to predict a dramatic worldwide increase in depression and stress as new technologies grow and globalisation accelerates.

It said that incidences of stress, depression and burnout had increased over the past decade with up to one in 10 workers affected.

Stress damage

US: One in 10 adults suffer from a depressive disorder each year

Germany: Absenteeism related to mental health problems costs \$2.2bn each year

11Oct2000 SUIÇA: Stress de empregados dá prejuízos bilionários.

Genebra, 11 de outubro de 2000 - Alertando contra o que chama de 'epidemia global de stress' no mundo do trabalho, a Federação Mundial para a Saúde Mental (FISM) conclamou ontem governos, empresários e sindicatos a trabalharem num plano de ação urgente para combater o problema.

Pelos seus cálculos, somente a depressão psicológica na Europa e na América do Norte provoca um prejuízo de US\$ 120 bilhões por ano, dois terços dos quais representariam perda de produtividade. A entidade diz que o crescente problema de distúrbios mentais entre trabalhadores é uma forte advertência aos empresários, que só têm a perder com a situação.

Ao final de um seminário internacional realizado em Genebra em conjunto com a Organização Internacional do Trabalho (OIT) e a Organização Mundial da Saúde (OMS), a FISM voltou a atribuir o registrado aumento de problemas psíquicos às transformações no mundo do trabalho provocadas pela economia centrada nas novas tecnologias. "É agora um mundo com 24 horas de trabalho por dia, hiper-competição, excesso de informação e fim da segurança no emprego".

A entidade propõe um plano de ação contra a depressão nos locais de trabalho, que inclui eliminar expectativas pouco claras e prioridades confusas, medir a produtividade em termos de quantidade mas também qualidade. Também recomenda que as empresas tenham pôr fim a dez fontes principais de stress (veja o quadro abaixo).

(Assis Moreira).

(c) 2000 Gazeta Mercantil S/A.

Genebra, 11 de outubro de 2000 - Alertando contra o que chama de 'epidemia global de stress' no mundo do trabalho, a Federação Mundial para a Saúde Mental (FISM) conclamou ontem governos, empresários e sindicatos a trabalharem num plano de ação urgente para combater o problema.

Pelos seus cálculos, somente a depressão psicológica na Europa e na América do Norte provoca um prejuízo de US\$ 120 bilhões por ano, dois terços dos quais representariam perda de produtividade. A entidade diz que o crescente problema de distúrbios mentais entre trabalhadores é uma forte advertência aos empresários, que só têm a perder com a situação.

Ao final de um seminário internacional realizado em Genebra em conjunto com a Organização Internacional do Trabalho (OIT) e a Organização Mundial da Saúde (OMS), a FISM voltou a atribuir o registrado aumento de problemas psíquicos às transformações no mundo do trabalho provocadas pela economia centrada nas novas tecnologias. "É agora um mundo com 24 horas de trabalho por dia, hiper-competição, excesso de informação e fim da segurança no emprego".

A entidade propõe um plano de ação contra a depressão nos locais de trabalho, que inclui eliminar expectativas pouco claras e prioridades confusas, medir a produtividade em termos de quantidade mas também qualidade. Também recomenda que as empresas tenham pôr fim a dez fontes principais de stress (veja o quadro abaixo).

(Assis Moreira).

(c) 2000 Gazeta Mercantil S/A.

Sources: GAZETA MERCANTIL 11/10/2000

(c) 2000 Queensland Newspapers Pty Ltd.

Sources: Courier Mail (Queensland)

El Mundo
(Espanne)

10Oct2000 ESPAÑA: Salud mental. Uno de cada 10 trabajadores sufre depresión, ansiedad o estrés. Informe de la OIT.

Por MARÍA TERESA BENITEZ DE LUGO. Especial para EL MUNDO.
SALUD MENTAL / INFORME DE LA OIT

Uno de cada 10 trabajadores sufre depresión, ansiedad o estrés GINEBRA.-Uno de cada 10 trabajadores de los países industrializados sufre depresión, ansiedad, estrés o cansancio crónico, lo que ocasiona graves consecuencias económicas y sociales en el trabajo, según un nuevo informe de la Organización Internacional del Trabajo (OIT) publicado ayer en Ginebra.

El informe, titulado La salud mental en el trabajo, realizado por Phyllis Gabriel, especialista en rehabilitación profesional, analiza la situación de la población trabajadora en cinco países - Finlandia, Alemania, Polonia, Estados Unidos y el Reino Unido-que representan diferentes sistemas de organización laboral.

11Oct2000 SUIÇA: Stress de empregados dá prejuízos bilionários.

Internacional (Brésil)

Genebra, 11 de outubro de 2000 - Alertando contra o que chama de 'epidemia global de stress' no mundo do trabalho, a Federação Mundial para a Saúde Mental (FISM) conclamou ontem governos, empresários e sindicatos a trabalharem num plano de ação urgente para combater o problema.

Pelos seus cálculos, somente a depressão psicológica na Europa e na América do Norte provoca um prejuízo de US\$ 120 bilhões por ano, dois terços dos quais representariam perda de produtividade. A entidade diz que o crescente problema de distúrbios mentais entre trabalhadores é uma forte advertência aos empresários, que só têm a perder com a situação.

Ao final de um seminário internacional realizado em Genebra em conjunto com a Organização Internacional do Trabalho (OIT) e a Organização Mundial da Saúde (OMS), a FISM voltou a atribuir o registrado aumento de problemas psíquicos às transformações no mundo do trabalho provocadas pela economia centrada nas novas tecnologias. "É agora um mundo com 24 horas de trabalho por dia, hiper-competição, excesso de informação e fim da segurança no emprego".

A entidade propõe um plano de ação contra a depressão nos locais de trabalho, que inclui eliminar expectativas pouco claras e prioridades confusas, medir a produtividade em termos de quantidade mas também qualidade. Também recomenda que as empresas tenham pôr fim a dez fontes principais de stress (veja o quadro abaixo).

(Assis Moreira).

(c) 2000 Gazeta Mercantil S/A.

Sources: GAZETA MERCANTIL 11/10/2000

(Grande-Bretagne)

FINANCIAL TIMES
FINANCIAL TIMES TUESDAY OCTOBER 10 2000
LABOUR CONDITIONS ONE IN TEN WORKERS 'SUFFERS MENTAL HEALTH DISORDER'

ILO warns of 'epidemic of stress'

By Frances Williams in Geneva

Mental-health campaigners yesterday issued a call to action to governments and employers to tackle what they claim is a "worldwide epidemic" of serious mental health disorders, often linked to stress in the workplace.

As many as one in 10 workers in Europe and North America is suffering from depression, anxiety, stress or burnout, according to a five-country study by the International Labour Organisation, which said the incidence of mental health problems was rising.

The costs are huge. The ILO report estimates that in the European Union spending on mental health problems may be equivalent to 3 or 4 per cent of gross national product.

Meanwhile the World Federation for Mental Health, a US-based advocacy network, says depressed employees may be costing business in North America and the EU some \$120bn a year in absenteeism, low productivity and sick pay.

Mental health disorders have overtaken low-back pain as the most common

Quotidien du Maroc
(Maroc)

Geneve: Selon une étude de l'OIT sur la santé mentale
La population active menacée de troubles psychiques

Les troubles psychiques et autres états de stress, provoqués de plus en plus fréquemment par les lieux de travail, ont fait l'objet d'une étude de l'Organisation internationale du Travail (OIT) publiée à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale et portant sur les politiques et programmes d'hygiène mentale conçus à l'intention des travailleurs de l'Allemagne, des Etats-Unis, de la Finlande, de la

Pologne et du Royaume-Uni, souligne l'importance que sont en train de prendre les troubles psychiques, en particulier dans les pays industrialisés.

Les pays de l'Union européenne (UE) consacrent ainsi entre 3 et 4 % de leur PIB aux problèmes de santé mentale, tandis qu'aux Etats-Unis, les dépenses publiques occasionnées par le traitement de la dépression se situent entre 30 et 44 milliards de dollars.

Pour des raisons de place disponible, certains articles ont été raccourcis, adaptés ou n'apparaissent pas dans leur présentation originale.



DANS LA PRESSE...DANS LA PRESSE...DANS LA PRESSE...

THE IRISH TIMES
ON THE WEB

WORLD Thursday, October 12, 2000

One in 10 workers affected by 'despair'

Layoffs, mergers, short-term contracts and high productivity demands have taken their toll in the last 10 years, writes **Andrew Osborn**

UN REPORT : The workers of the world, according to a United Nations report, are united in just one thing these days: stress.

The report warns that anxiety levels are likely to increase dramatically in coming years as globalisation continues and economic costs for business increase.

The survey examines stress in the workplace in five countries. The UN's International Labour Organisation (ILO) found that levels of anxiety, burnout and depression are spiralling out of control.

The problem is costing employers billions of pounds in sick leave and lost working time, and often leaves employees grappling with a series of complex mental disorders for years afterwards.

The study focused on the problems of stress and mental illness at work in the UK, the US, Germany, Finland and Poland.

Handelsblatt

(Allmagne, 10.10.2000)

Stress-Schäden kosten deutsche Wirtschaft fünf Milliarden DM

HANDELSBLATT, 10.10.2000
epl DÜSSELDORF. Auf zunehmende gesundheitliche Schäden durch die psychologische Belastung am Arbeitsplatz weist die Internationale Arbeitsorganisation (IAO) in einer groß angelegten Studie hin. Sie umfasst Deutschland, die USA, Großbritannien, Finnland und Polen.

In einer Untersuchung über die Krankheiten und Arbeitsunfähigkeiten durch psychologische Belastungen am Arbeitsplatz in Deutschland kommt das IAO-Expertenteam zu dem Ergebnis, dass die Produktionsausfälle, die der Abwesenheit vom Arbeitsplatz wegen Stress-Krankheiten zugeordnet werden können, sich in Deutschland auf 5 Mrd. DM jährlich belaufen.

31Oct2000 TURKEY: CHILD LABOUR CENTRE ESTABLISHED IN YALOVA. (Turquie)

YALOVA, Oct 31 (A.A) - A "Child Labour Centre" was established in Marmara Yalova province within the structure of Yalova Governorship.

The sources said on Tuesday that the centre, which is established by the International Labour Organization (ILO), the Ministry of Labour and Social Security, and Yalova Governorship, will first determine the children working in the streets.

The centre will carry out works on protection of the children working in the streets of Marmara Yalova province, and will also give psychological counselling to the families of these children.

(c) Anadolu Agency.

Sources: ANADOLU NEWS AGENCY 31/10/2000

15Nov2000 THAILAND: Thailand to Ratify UN Convention to Eliminate Child Labor. (Thaïlande)

BANGKOK, November 15 (Xinhua) - Thailand will ratify a United Nations convention to eliminate the worst forms of child labor, the International Labor Organization's (ILO) regional office for Asia and Pacific said here Wednesday.

"Thailand's expected ratification of Convention 182 will put a high priority on the elimination of the worst form of child labor since it requires ratifying states to take immediate and effective measures to secure the prohibition and elimination of the worst forms of child labor as a matter of urgency," said a press release of ILO.

Sources: XINHUA NEWS AGENCY BULLETIN

Source: Xinhua News Agency Bulletin



(Inde, 11.10.2000)

THE TIMES OF INDIA
NO. 243, VOL. CLXXIII

IT revolution adds to workplace stress

GENEVA: One in ten office workers in Britain, the US, Germany, Finland and Poland suffers from depression, anxiety, stress or burnout, an International Labour Organisation survey showed Monday.

Information glut resulting from technological advances, the pace of globalisation, dysfunctional office politics, overwork and job insecurity after a decade of downsizing are the main contributors to workplace stress, the survey found.

Depression in the workplace is now the second most disabling illness for workers after heart disease, said the survey.

(Reuters)

TRIBUNE DE GENÈVE

(Suisse, 9.11.2000)

BIT

Youssou N'Dour contre le travail des enfants

Le chanteur sénégalais Youssou N'Dour a été nommé hier par le BIT ambassadeur honoraire contre le travail des enfants. Le chanteur s'est dit prêt avec sa musique à rompre le silence sur les enfants qui souffrent. La Convention sur les pires formes de travail des enfants, adoptée en juin 1999, a été ratifiée jusqu'ici par 46 Etats. ATS

08Sep2000 NEPAL: Nepal signs agreement to eliminate child labour within two years.

Text of report by Nepal News web site on 8th September

Kathmandu, 8th September: Nepal and the International Labour Organization [ILO] signed an agreement Thursday [7th September] in the Nepali capital to eliminate child labour in the next two years. The agreement was signed by Secretary at the Ministry of Labour and Transport D.B. Bhattarai and Nepal-based senior adviser to the ILO Ms Leyla Tegmo-Reddy. The agreement will come into effect from 15th September.

Source: Nepal News web site, Kathmandu, in English 8 Sep 00.
BBC Worldwide Monitoring/ (c) BBC 2000.

Sources: BBC MONITORING INTERNATIONAL REPORTS , BBC MONITORING SOUTH ASIA - POLITICAL 08/09/2000

The NATION (Thaïlande, 20.11.2000) ILO's child labour tool comes alive

Agence France-Presse

GENEVA - A campaign to rid the world of the most dangerous and exploitative forms of child labour received a boost yesterday when a convention providing a new legal tool to combat the problem came into force.

The International Labour Organisation (ILO) convention aims to stop the use of children as slaves, in debt bondage, prostitution, drug trafficking and their forced recruitment for use in armed conflict.

(Grande-Bretagne)

THE TIMES MONDAY OCTOBER 16 2000

Stresses of modern working

Technology is bad for your health, and that's official. According to a survey by the United Nations' International Labour Organisation (ILO) into mental health in the workplace, stress is a big cause of depression — and one of the biggest causes of stress at work is the march of new technology.

The impact of "information overload" is becoming apparent, socially and economically. People are suffering and corporations are paying the price through lost man-hours and disability claims.

John Doohan, spokesman for the ILO, says: "Technological development is creating the need for constant reskilling in the workplace."

"People are expected to learn to operate new gadgets and cope with a vast and diverse information flow."

The Guardian (Tanzanie, 6.11.2000)

Child labour, stubborn problem

Steps taken to combat child labour in the country are to bring to the notice of all

Tanzanians the worst forms of child labour. Our correspondent Casmir J Ndambalilo writes

DURING the last five years Tanzania has made progress on this important front, joining the International Labour Organization (ILO), International Programme for the Elimination of Child Labour (IPEC).

We know that hundreds of thousands of schoolage children in the country are not in school. Most of them are labouring in gold pits or hawking their mothers' burns or groundnuts. We also know that every year a child attends school dramatically reduces the chance that he or she will end up in economic servitude.

Tanzania has been identified as one of three countries which will implement a time-bound programme that would achieve a sustainable prevention of the worst forms of child labour.

(Sri Lanka, 25.10.2000)

Daily News

ILO urges Asia break child labour, poverty

DHAKA, Oct 24 (Reuters) - The International Labour Organisation (ILO) said on Tuesday efforts to end child labour would not succeed until developing countries broke the vicious cycle of poverty.

"Child labour and poverty are intertwined. Poverty produces child labour and child labour leads to poverty and we need to break this cycle," said Mitsuru Horiuchi, ILO regional director for Asia and the Pacific.

At least 250 million children aged between five and 14 were working in the developing world and more than 60 percent of them lived in Asia, she said.

Horiuchi, based in Bangkok, was speaking on the first day of a three-day regional meeting of the ILO to monitor child labour.

She said that Bangladesh has 6.3 million working children in more than 300 sectors, including a large number in agriculture.

"The government is closely monitoring the situation and making all possible efforts to tackle the problem in a pragmatic and socially responsible way," said Bangladesh Labour and Employment Minister Abdul Mannan.

Neue Zürcher Zeitung (Suisse, 11.10.2000)



16Nov2000 USA: World-Wide.

Myanmar's military regime made forced labor a criminal offense, after the International Labor Organization said it was considering sanctions against the country. The requisitioning of forced labor will be punishable by a maximum of one year in jail and a fine.

Sources: ASIAN WALL STREET JOURNAL 16/11/2000

The New York Times

(USA, 17.11.2000)

Sanctions for Burmese

By The New York Times

GENEVA, Nov. 16 — **The International Labor Organization**, cleared the way today for sanctions against Myanmar for using widespread and systematic forced labor.

Last June, for the first time in its 81-year history, the organization, a United Nations agency, resolved to invoke an article of its Constitution to allow sanctions by Nov. 30 unless Myanmar provided evidence that it had ended the use of forced labor.

Though Malaysia led an effort to soften any penalties, it was overwhelmingly defeated today by the agency's governing body.

The Washington Times

(USA, 17.11.2000)

ILO adopts sanctions on Burma forced labor

GENEVA — **The International Labor Organization (ILO)** called on its members here yesterday to review their ties with Burma over the country's use of forced labor, a spokesman for the ILO said.

The ILO's governing body rejected a last-minute attempt by Malaysia to put off the sanctions and the measures against Burma will take effect from Nov. 30, spokesman John Doohan said.

The move, adopted without a vote, recommends ILO members — workers and employers' groups, and countries — review their relations with Burma and take steps to ensure their ties do not help continue or extend forced labor.

Herald Tribune

(Grande-Bretagne, 17.11.2000)

Labor Group Seeks Burma Sanctions

GENEVA — The governing body of the International Labor Organization agreed Thursday to go ahead with sanctions against Burma because of the country's use of forced labor.

In an informal vote, only four of the group's 56 members opposed the move, which will take effect Nov. 30. The sanctions will be applied under an article of the organization's constitution that has never been used before in the group's 80-year history. European nations, the United States and Canada backed the decision.

"This reflects more than three decades of frustration with the Burmese regime on their failure to stop the use of forced labor — a practice that is abhorrent," said the U.S. deputy labor secretary, Andrew Samet. (AP)

LE FIGARO

premier quotidien national français

(France, 17.11.2000)

SOCIAL Le BIT adopte pour la première fois des sanctions contre un pays membre, la Birmanie

Le Myanmar condamné

Genève : Jean-Louis Validire

« Trop peu, trop tard. » La majorité des gouvernements, le collège des travailleurs et même celui des employeurs a décidé hier de ne pas accepter les justifications du Myanmar devant le conseil d'administration du Bureau international du travail. Pour la première fois de son histoire, le BIT utilise ainsi l'article 33 de sa constitution qui lui permet de sanctionner un pays

qui ne fait aucun effort pour faire respecter une convention qu'il a ratifiée.

Le Myanmar est ainsi condamné pour son absence d'empressement à mettre en place la convention 29 de l'OIT qui interdit le travail forcé. Toutes les procédures habituelles, dont l'envoi d'une commission d'enquête directe en 1998, avaient été utilisées pour tenter d'infléchir une pratique dénoncée depuis des années

par les syndicats et certains gouvernements. La Conférence internationale du travail, en juin dernier, avait enjoint au gouvernement de Rangoon de mettre en œuvre les recommandations de la commission d'enquête qui avait constaté que le recours au travail forcé était « systématique et généralisé ».

Une nouvelle mission revenue fin octobre 2000 avait conclu que les progrès étaient insuffisants.

THE ASIAN WALL STREET JOURNAL

(USA, 17.11.2000)

Myanmar looked certain to face sanctions from the International Labor Organization. The U.N. body recognized that the country had made moves to improve the situation, but speakers said these were "too little, too late." The group said there was still no guarantee that forced labor wouldn't occur in Myanmar,

(Belgique, 21.11.2000)

21Nov2000 MEXICO: Verdrag tegen ergste vormen kinderarbeid treedt in werking.

Snelste ratificatie sinds oprichting IAO

MEXICO-STAD (ips) - Kinderrechtenactivisten beschikken sinds zondag over een nieuw juridisch instrument om economische uitbuiting van kinderen te bestrijden. In een recordtijd hebben veertig lidstaten van de Internationale Arbeidsorganisatie (IAO) een conventie ter bestrijding van de ergste vormen van kinderarbeid geratificeerd, waardoor het verdrag in werking is getreden. Sources: DE FINANCIËLE-ECONOMISCHE TIJD 21/11/2000 P7

Vingt ans après Gdansk

(Suite de la page 16)

sont relativement marginalisés dans les secteurs hostiles aux syndicats. »

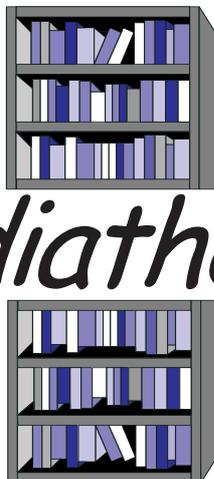
Les protestations collectives sporadiques, telles que les rassemblements, sit-in, manifestations et grèves menées l'année dernière par le personnel hospitalier pour revendiquer des augmentations de salaire ne donnent souvent aucun résultat. (Sauf dans le cas des protestations collectives et blocages routiers – parfois violents – organisés par les syndicats agricoles menés par le dirigeant agricole populiste radical, Andrej Lepper.)

Solidarité est l'une des deux principales organisations syndicales de la Pologne. L'autre est l'Alliance générale des syndicats polonais (OPZZ). Comme Solidarité, l'OPZZ est très politisée. Elle a été créée dans les années quatre-vingt par les membres des syndicats communistes officiels et, depuis 1991, elle fait partie de l'Alliance postcommuniste de la gauche démocratique (SLD). Chaque syndicats siège aux côtés des représentants du gouvernement et des employeurs à la Commission tripartite créée en 1992 pour suivre l'évolution de la situation économique.

Mais les observateurs considèrent que du fait de leur engagement dans la « macropolitique », ces deux grandes organisations syndicales diminuent le contact avec les préoccupations quotidiennes des travailleurs et des syndicats locaux ou d'entre-

prise. Certains soulignent la nécessité de repenser le rôle des syndicats pour l'adapter à la nouvelle donne politique et économique.

« La génération actuelle de dirigeants syndicaux aura du mal à prendre ses distances vis-à-vis des principaux partis », fait observer le diplomate occidental. « Cependant, les militants de base des deux grands syndicats pensent déjà que le rôle essentiel des syndicats, à savoir défendre les intérêts des travailleurs, est incompatible avec le fait d'entretenir des relations avec le pouvoir... Les syndicats polonais considèrent encore l'action militante comme le meilleur moyen de réaliser leurs objectifs, mais une jeune génération de dirigeants commence à reconnaître que la négociation donne généralement des résultats plus satisfaisants que la confrontation. » □



Médiathèque

À lire

■ **Gérez mieux votre entreprise – Éléments de base.** *Mats Borgenvall, Håkan Jarskog, Barbara Murray et Cecilia Karlstedt, BIT, Genève, 2000. ISBN 92-2-206535-2. 30 francs suisses.*

Peu de manuels de gestion sont à la portée des personnes qui n'ont pas de formation dans ce domaine. Cet ouvrage à la fois simple et clair comble une telle lacune en transmettant les connaissances de base nécessaires pour gérer avec succès une petite entreprise et répondre à l'exigence de compétitivité.

Il repose sur l'idée que ce sont essentiellement l'énergie et la créativité des chefs d'entreprise eux-mêmes qui peuvent faire bouger les choses. C'est pourquoi il a été conçu de façon à stimuler cette créativité et à inciter les chefs d'entreprise à

faire le nécessaire pour améliorer la gestion de leurs affaires.

■ **Gérez mieux votre entreprise – Guide du formateur.** *Hanna N. Sahar, Mazen Asa'd, Salah A. Shafi, Cecilia Karlstedt et Håkan Jarskog, BIT, Genève, 2000. ISBN 92-2-206536-0. 10 francs suisses.*

Ce guide pratique a pour objet d'aider, étape par étape, le formateur à dispenser un enseignement de 40 heures en faisant usage des matériaux réunis dans l'ouvrage *Gérez mieux votre entreprise – Éléments de base*. Outil de formation efficace et dynamique, il met l'enseignement en relation directe avec la réalité.

■ **L'évolution de la condition des personnels enseignants de**

l'enseignement supérieur. *Document de travail. Thierry Chevaillier. Programme des activités sectorielles, BIT, Genève, 2000. ISBN 92-2-212250-X*

Peut-on dire que les enseignants du supérieur ont perdu leur spécificité ou doit-on conclure que la profession est en train d'éclater et de se stratifier en de nombreux métiers coordonnés par une organisation de type managérial ? Selon l'auteur de cette étude, le personnel de l'enseignement supérieur a été livré, dans les dernières décennies, à deux évolutions contradictoires : il s'est diversifié à tel point qu'il est difficile de parler d'une profession. Les universitaires exercent de multiples métiers, parfois successivement au cours de leur carrière.

Les universitaires traversent actuellement une inquiétante crise existentielle due à l'incertitude qui règne au sujet de l'avenir même des universités. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication laissent entrevoir une reconstruction des modes de production des savoirs et de la transmission des compétences.

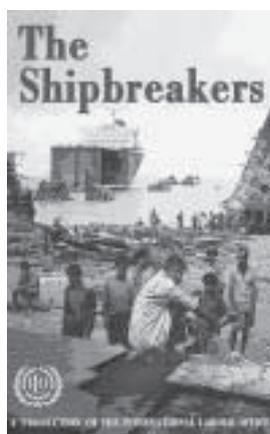
■ **Homeworkers : Towards improving their working conditions in the textile, clothing and footwear industries.** *Document de travail. Catherine Barthe. Programme des activités sectorielles. BIT, Genève, 2000. ISBN 92-2-112246-8.*

Le propos de l'auteur est de démontrer que la médiocrité des conditions de travail et la modicité de la rémunération qui caractérisent les industries des textiles, du vêtement et de la chaussure ne sont pas une fatalité. Pour ce faire, elle présente un certain nombre d'initiatives récemment prises dans différentes régions du monde pour améliorer la situation des travailleurs à domicile de ces industries. Elle conclut, non sans souligner le caractère novateur de ces expériences, que certaines semblent avoir effectivement réussi à améliorer considérablement les conditions de travail des travailleurs à domicile.

■ **L'industrie du textile-habillement au Maroc : Les besoins des chefs d'entreprise et les conditions de travail des femmes dans les PME.** *Document de travail. Riad Meddeb. Programme des activités sectorielles. BIT, Genève, 2000. ISBN 92-2-2122416-0.*

■ Vidéo : **The Shipbreakers.** *Réalisatrice : Sanja Göhre. Durée : 23 minutes.*

Où vont mourir les bateaux ? Pendant des années et des années, la démolition des navires était renvoyée d'un port à un autre. Aujourd'hui encore, seule une poignée de nations sont disposées à accepter le sale et dangereux travail qui consiste à démonter des navires à la main. Cette activité polluante et extrêmement dangereuse pour les travailleurs est l'une des activités industrielles les moins réglementées du monde.



Ce film montre les conditions de travail atroces des hommes qui mettent les bateaux en pièces. Les caméras de l'OIT ont obtenu une permission spéciale pour pénétrer sur les chantiers

de démolition de l'Inde et du Bangladesh, où les navires sont transformés en tas de ferraille dans des conditions qui font parfois des travailleurs les victimes innocentes d'explosions de gaz ou de la chute de plusieurs tonnes d'acier. Les entretiens avec des armateurs, des experts gouvernementaux et des spécialistes de la question et aussi avec les travailleurs eux-mêmes révèlent la complexité des enjeux souvent mal compris de cette branche d'activité.

Existe-t-il un moyen acceptable sur le plan humain de détruire les navires qui sont mis au rebut ? Les questions que pose ce film ont quelque chose à voir avec l'évolution de la mondialisation. (Voir l'article sur la démolition des navires, p. 8)

Dans un futur proche, l'économie marocaine sera confrontée à une libéralisation accrue des échanges commerciaux du fait du démantèlement des Accords multifibres (AMF) et de l'accord d'association avec l'Union européenne. Les PME exportatrices du secteur du textile et de l'habillement vont devoir mettre à niveau leur tissu industriel, améliorer la qualification de leur main-d'œuvre pour répondre aux exigences du

nouvel ordre économique international.

Dans cette perspective, l'auteur, après avoir fait l'état des lieux du secteur, passe en revue les besoins des chefs d'entreprise en matière de main-d'œuvre, de technologie, de code du travail et de développement du dialogue social. Dans la troisième partie, il traite des conditions de travail des femmes, de l'accès de celles-ci à la formation continue, de leur l'analphabétisme ainsi que de leur

possibilité de s'organiser et de défendre leurs droits au sein de l'entreprise.

■ **Les pratiques de travail dans les industries de la chaussure, du cuir, des textiles et de l'habillement.** *Rapport pour la discussion. Programme des activités sectorielles. BIT, Genève, 2000. ISBN 92-2-212202-X*

Ce rapport examine l'évolution récente des pratiques de travail dans les industries THC. Cette évolution

reflète la mondialisation croissante de ces secteurs dans lesquels la sous-traitance internationale est largement pratiquée, à la fois par des multinationales et des grands groupes de distribution et par des entreprises de taille plus modeste. L'importance des petites entreprises et du secteur informel dans le processus de sous-traitance qui caractérise les filières THC constitue par ailleurs un frein à l'organisation des partenaires sociaux et, par conséquent, au dialogue social. □

■ « Revue internationale du Travail »

(Édition imprimée : abonnement d'un an (4 numéros) : 99 francs suisses ou 60 euros. On peut également souscrire un abonnement de deux ans. La Revue existe en édition électronique. Pour tout renseignement : <http://www.ilo.org/revue>)

Parmi les divers sujets traités dans ce numéro de la *Revue* (vol. 139, n° 3, 2000), deux touchent à des questions dont la pertinence s'affirme dans le contexte de la mondialisation économique. Il s'agit, d'une part, du lien que l'on tient souvent pour acquis, entre la libéralisation des échanges et l'accentuation des inégalités à l'échelle internationale et, d'autre part, du changement de la loi nationale applicable au contrat international de travail, question qui tire toute son actualité de l'internationalisation des relations d'emploi. Figurent également au sommaire : la question de l'évolution des méthodes de gestion du personnel au Japon et celle du travail des enfants sur laquelle s'ouvre ce numéro.

Que sait-on de fiable sur le travail des enfants et ses complexités ? Dans cet article, *Richard Anker* propose un cadre conceptuel pour mesurer les aspects économiques du phénomène. Relevant que, jusqu'à présent, les approches politiques ont été trop simplistes, il met en évidence les motifs de préoccupation que suscite le travail des enfants, avant d'exposer les définitions et méthodes de mesure des diverses formes que prend ce travail, puis d'indiquer les pièges à éviter. L'exploration des complexités du sujet soulève des questions telles que la qualité de la scolarité proposée, celle de savoir si les enfants qui travaillent prennent des emplois aux adultes, ou encore le caractère positif de certaines formes non dangereuses de travail des enfants. L'auteur conclut sur les implications politiques et programmatiques qui en découlent.

Selon une opinion largement répandue, la libéralisation des échanges a contribué à creuser les écarts économiques entre les pays, a eu des effets néfastes sur l'emploi et les salaires des travailleurs peu qualifiés dans les pays industrialisés et a entraîné une détérioration du niveau général des normes du travail. *Ajit K. Ghose* analyse les données sur l'emploi et les échanges entre le Japon et les États-Unis, d'une part, et six grands pays en développement, d'autre part, pour conclure que l'aggravation des inégalités à l'échelle internatio-

nale n'est pas imputable à la libéralisation des échanges mais à d'autres facteurs, tels que la non-libéralisation des échanges agricoles, l'insuffisance des infrastructures des économies les plus pauvres et la dépendance de ces dernières vis-à-vis des exportations de produits de base. L'effet net du commerce international est positif sur l'emploi mondial et les échanges contribuent à améliorer les normes du travail dans les pays en développement.

Susumu Watanabe cherche à vérifier l'opinion selon laquelle le système de l'emploi à vie et le système de la rémunération fondée sur l'ancienneté seraient sur le point de s'effondrer au Japon. Il commence par dresser un état de l'évolution du « modèle japonais » de production et de gestion de la main-d'œuvre ainsi que de son système de rémunération avant de développer son argumentation, fondée sur les faits relevés dans l'industrie manufacturière et dans des entreprises considérées individuellement. Il constate que le système d'emploi à vie n'a pas connu de modifications d'importance à l'inverse de ce qui se passe dans le cas du système de rémunération, qui connaît lui une évolution vers des régimes diversifiés, une progression des éléments de rémunération fondée sur les résultats et un déclin de la notion de salaire à l'ancienneté.

Enfin, *Marie-Agnès Sabirau-Pérez* examine les difficultés qui surviennent lorsque, durant l'exécution d'un contrat de travail international, les contractants sont amenés à préférer, pour régir leur accord, la loi d'un autre État ou à déplacer le lieu d'exécution de la prestation de travail vers un autre État. Le juge saisi d'un litige dans le cadre dudit contrat doit, préalablement à toute solution, désigner la loi (nouvelle) applicable. La Convention de Rome du 19 juin 1980 est alors l'outil indispensable permettant au juge du for d'apprécier la validité de la loi d'autonomie choisie comme l'incidence du détachement sur le régime juridique du contrat de travail dans le respect des intérêts respectifs des parties.

La rubrique *Livres* contient les comptes rendus de deux ouvrages sur la mondialisation ainsi que des notes sur un livre qui réfute la théorie actuellement dominante de la fin du travail et du prolétariat et sur un autre qui dresse un sombre tableau de la politique sociale de l'Union européenne. Enfin, on trouvera des informations sur onze publications récentes du BIT.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Fax (+4122) 799-6938; E-mail: pubvente@ilo.org; site Internet: www.ilo.org/publns

Handicap et Travail

Dans le monde entier, 386 millions de personnes en âge de travailler sont handicapées. Or ces personnes ont un rôle précieux à jouer dans la population active.



Le BIT œuvre en faveur de l'accès des hommes et des femmes handicapés à un travail décent et préconise la suppression des obstacles qui empêchent ces personnes de participer pleinement à la vie active.

Handicap et monde du travail

Le Programme du BIT pour les personnes handicapées

Action et recherche

Recueil de directives pratiques

Santé mentale et travail
Technologie de l'information

Maintien dans l'emploi

Un programme qui favorise l'intégration des personnes atteintes de troubles psychiques dans la formation et l'emploi

Coopération technique

Un programme qui aide les décideurs et les partenaires sociaux à concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation professionnelle et de réinsertion

Le BIT élabore un recueil de directives pratiques sur la gestion du handicap sur le lieu de travail, afin d'orienter les employeurs dans les activités de recrutement, de promotion, de maintien dans l'emploi et de réinsertion des personnes souffrant de handicaps.

